

EN SIGNANT 28 MÉMORANDUMS
AVEC 18 PAYS AFRICAINS

Sonelgaz accélère son expansion en Afrique

En signant 28 mémorandums avec 18 pays africains, Sonelgaz accélère son expansion sur le continent et confirme son ambition de devenir un acteur énergétique majeur en Afrique. Ces accords élargissent le réseau de coopération du groupe, couvrant la production, la distribution, la formation et le transfert de technologies, plaçant ainsi l'Algérie au cœur des échanges énergétiques du continent. P 3



CONSEIL DES MINISTRES

Le président revalorise le SNMG et l'allocation chômage

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, a présidé une importante réunion du Conseil des ministres consacrée à plusieurs dossiers stratégiques touchant aux secteurs des hydrocarbures, des mines, des finances, de l'économie de la connaissance ainsi que des start-up et micro-entreprises. P 5

FORUM ÉCONOMIQUE
ALGÉRO-BIÉLORUSSE

Signature de 5 accords et mémorandums d'entente

L'Algérie a accueilli ce lundi le Forum économique algéro-biélorusse. Coprésidé par la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché, Mme Amel Abdellatif, et par le ministre biélorusse de la Lutte anti-monopole et de l'Organisation du commerce, M. Arter Karpovitch, le Forum s'est conclu par la signature de cinq accords et mémorandums d'entente. P 3

IDENTIFICATION ET
CLASSIFICATION DES ZONES
À RISQUE

Plus de 800 sites inondables recensés en Algérie

Face à la multiplication des épisodes pluvieux extrêmes et des inondations récurrentes, l'Algérie met en œuvre une stratégie nationale renforcée de prévention et de gestion des risques. L'Office national de l'assainissement (ONA) a recensé plus de 800 sites inondables à l'échelle nationale. Parmi eux, 233 sont classés à risque élevé, incluant 24 à risque extrême, 61 à très haut risque et 148 à haut risque. P 3

AAP / CONSTANTINE

Les porteurs de projets invités à déposer leurs demandes pour bénéficier d'assiettes foncières P 4

CONSEIL DE LA NATION

Le ministre des Finances présente le texte de loi de finances 2026 P 2

EL-MEGHAÏER

La problématique du canal d'Oued-Righ prise en charge par les pouvoirs publics P 16

64E ANNIVERSAIRE DE LA
CRÉATION DE L'APS
**Lancement d'un
service d'information
en langue chinoise**

L'agence Algérie Presse Service (APS) a lancé, lundi, son service d'information en langue chinoise, dans le cadre de l'extension de son activité médiatique dans les langues les plus utilisées dans le monde, afin de contribuer à transmettre l'image de l'Algérie et à faire entendre sa voix à l'étranger. Cette démarche coïncide avec la célébration du 64e anniversaire de la création de l'APS, couronnant un parcours riche en réalisations et marquant le début d'une nouvelle étape de professionnalisme dans la performance, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui veille à promouvoir la pratique professionnelle des médias nationaux et à renforcer leur rayonnement à l'international. Le lancement du service d'information en langue chinoise s'est déroulé en présence du ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said, du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, ainsi que des responsables d'établissements et d'organes médiatiques nationaux. La nouvelle version de l'APS en langue chinoise s'ajoute ainsi aux autres langues utilisées par l'agence, à savoir l'arabe, le tamazight (3 écritures), le français, l'anglais, l'espagnol et le russe.

TRANSPORTS MARITIME
**Tenue de la 1^{ère} édition
du Salon international
maritime du 2 au 4
décembre à Alger**

La première édition du Salon international maritime se tiendra du 2 au 4 décembre en cours au Palais des expositions (Pins maritimes-Alger), avec la participation de 40 exposants nationaux et étrangers, ont indiqué, lundi, les organisateurs dans un communiqué. Cet événement "s'inscrit au cœur des priorités nationales visant à renforcer la performance, la modernisation et l'attractivité du secteur maritime et portuaire" et "l'ambitionne de contribuer au développement des infrastructures" du secteur, ont souligné les initiateurs. Parrainé par le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, ce salon mettra en avant le rôle central de la formation professionnelle dans la consolidation des filières liées à la construction navale, aux services techniques portuaires, à la maintenance maritime et aux métiers de la logistique. Le salon propose également un programme de conférences portant sur des thématiques liées au secteur, notamment sur le rôle des ports dans la stratégie d'exportation, le financement des investissements maritimes et portuaires, ainsi que la transition énergétique dans le transport maritime. En parallèle, des rencontres B2B sont prévues afin de permettre aux institutions publiques, aux acteurs et aux opérateurs internationaux d'explorer de nouvelles opportunités économiques de collaboration, de co-développement et d'investissement, at-on précisé de même source.

INDICE MONDIAL DE L'INNOVATION

L'Algérie possède les qualifications requises pour occuper un bon classement

Les participants à la Conférence nationale sur l'innovation, organisée dimanche à Alger, par le ministère de l'Industrie, ont affirmé que l'Algérie possédait les qualifications requises pour occuper de bons classements dans l'Indice mondial de l'innovation (GII) publié par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI).

Intervenant à la Conférence qui s'inscrit dans le cadre des activités du Comité national intersectoriel chargé du suivi de l'amélioration du classement de l'Algérie dans l'Indice mondial de l'innovation, les participants ont examiné les nouveautés de cet indice et les moyens d'améliorer le classement de l'Algérie pour refléter les efforts consentis et les développements enregistrés dans ce domaine. Le secrétaire général du ministère de l'Industrie, Kheireddine Benaïssa a souligné que l'Algérie accorde une grande importance à l'Indice mondial de l'innovation, citant "les efforts consentis pour améliorer son classement et renforcer son attractivité, en tant que destination pour les investisse-

ments et les capitaux et partant promouvoir sa compétitivité sur les plans, régional et international". L'amélioration du classement de l'Algérie exige de "renforcer la coordination entre les secteurs concernés, à travers l'élaboration de politiques relatives à la promotion de l'innovation", a-t-il ajouté. Le directeur du bureau extérieur de l'OMPI en Algérie, Mohamed Salek Ahmed Othman, a affirmé que l'Algérie possède toutes les qualifications l'habilitant à occuper un rang en adéquation avec ses potentialités et ses moyens, voire à "sa ressource humaine importante", auxquels s'ajoutent la hausse considérable du nombre de brevets d'invention et la croissance du nombre de start-up. Le président du

Comité national intersectoriel chargé du suivi de l'amélioration du classement de l'Algérie dans l'Indice mondial de l'innovation, Mahmah Bouziane a présenté un exposé sur la situation de l'Algérie selon les différentes normes adoptées dans l'Indice mondial de l'innovation. Le rédacteur du GII, Sacha Wunsch-Vincent a indiqué que l'innovation "est un processus de long terme, dont les résultats ne sont pas immédiats", préconisant "d'impliquer le secteur privé dans le financement de la recherche et du développement". Le rapport annuel de l'OMPI sur l'Indice mondial de l'innovation classe des économies mondiales en fonction de leurs performances en matière d'innovation.

CONSEIL DE LA NATION

Le ministre des Finances présente le texte de loi de finances 2026

Le ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, a présenté lundi, devant les membres du Conseil de la Nation, le texte de loi de finances pour l'année 2026, lors d'une séance plénière présidée par M. Azzouz Nasri, président du Conseil, en présence de membres du gouvernement. Le ministre a expliqué, lors de sa présentation devant les membres du Conseil, que le nouveau texte vient renforcer la performance de

l'économie nationale, en particulier dans les secteurs hors hydrocarbures qui connaissent un essor qualitatif qu'il convient de valoriser. Selon le texte de la loi de finances, le budget de l'Etat des dépenses s'élèvent à 17.636,7 milliards de dinars (mds DA) en 2026, tandis que les recettes budgétaires devraient atteindre 8009 mds DA durant la même année. Le nouveau texte de loi, adopté par les députés de l'Assemblée popu-

laire nationale (APN) le 18 novembre, a été élaboré sur la base d'un prix référentiel du baril du pétrole de 60 dollars, et de 70 dollars pour le prix estimatif de marché du baril. Les recettes pétrolières inscrites au budget devraient atteindre 2697,9 mds DA en 2026. Concernant le taux de croissance économique, il est prévu qu'il atteigne 4,1 % l'année prochaine, avant de s'élever à 4,4 % en 2027 puis à 4,5 % en 2028, selon M.

Bouzred soulignant que ces estimations prennent en compte l'évolution de la situation économique nationale et internationale, notamment les résultats attendus des secteurs hors hydrocarbures. S'agissant du volet législatif, le ministre a rappelé que le texte prévoyait une série de mesures visant à protéger le pouvoir d'achat des citoyens, à soutenir l'économie et à encourager l'investissement

PROGRAMME NATIONAL DE QUALIFICATION DES JEUNES LEADERS

Hidaoui procède à l'installation du comité d'organisation

Par R E.

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui, a procédé à l'installation du comité d'organisation chargé de superviser le lancement du programme national de qualification des jeunes leaders, indique lundi un communiqué du ministère. Présidant la cérémonie d'installation de ce comité, tenue dimanche au Centre culturel "Arezki Taboudoucht" à Ben Aknoun, M. Hidaoui a affirmé que le programme national de qualification des jeunes leaders se voulait "une démarche concrète consacrant la reconnaissance, par les institutions de l'Etat, des capacités des jeunes et l'ouver-

ture de nouvelles perspectives visant à les préparer à participer à la gestion des affaires publiques", précise la même source. Il s'agit d'"une expérience unique en son genre, reposant sur une formation de qualité et un accompagnement de terrain permettant aux jeunes d'assumer des responsabilités dans divers domaines", a-t-il souligné. Et d'ajouter que le comité installé "veillera à une préparation optimale des différentes étapes du programme, en vue de son lancement officiel dans les meilleures conditions". Dans ce sillage, le ministre a rapporté que "le principal enjeu consiste à encourager les jeunes, à les autonomiser et à leur permettre de jouer un rôle leader dans le développement national, tout en valorisant

leur potentiel créatif", insistant sur "l'engagement du ministère à accompagner toutes les initiatives à même de renforcer la participation des jeunes au processus décisionnel et de leur offrir des espaces d'influence effectifs". Par ailleurs, ce programme représente « une expérience de terrain inédit, s'étalant sur une année entière, et accompagnant, pas à pas, les jeunes afin de renforcer leur impact positif dans différents espaces ». "Il bénéficiera à 1000 jeunes (hommes et femmes), issus des différentes wilayas du pays et de la diaspora, en vue d'implanter leurs projets au sein des établissements de jeunes, pour qu'elles deviennent de véritables pôles de créativité et d'encadrement des jeunes".

Quotidien economique

Les EnjeuxEco

Edité par la
SARL
Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
Maison de la presse
01, rue Bachir Attar
Sidi M'hamed Alger
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

EN SIGNANT 28 MÉMORANDUMS AVEC 18 PAYS AFRICAINS

Sonelgaz accélère son expansion en Afrique

En signant 28 mémorandums avec 18 pays africains, Sonelgaz accélère son expansion sur le continent et confirme son ambition de devenir un acteur énergétique majeur en Afrique. Ces accords élargissent le réseau de coopération du groupe, couvrant la production, la distribution, la formation et le transfert de technologies, plaçant ainsi l’Algérie au cœur des échanges énergétiques du continent.

Par M. A.

Invité de la Radio nationale, Walid Kremia, directeur de la prospective et de la stratégie, a souligné que ces mémorandums traduisent « une vision africaine assumée, fondée sur le partage d’expertise, l’ingénierie et l’accompagnement technique ». Il a rappelé que Sonelgaz dispose désormais d’une offre complète, allant de la réalisation des réseaux électriques à la formation de cadres qualifiés, grâce à ses cinq écoles spécialisées. Cet engagement continental s’inscrit dans un contexte national renforcé : l’Algérie dispose d’une puissance installée de 26 000 MW et d’un excédent exportable d’environ 10 000 MW hors pointe. « Nous avons atteint une phase de maturité énergétique qui nous permet non seulement de sécuriser le réseau national, mais aussi d’accompagner nos partenaires africains », a affirmé Djelloul Reboud, directeur général de Sonelgaz-Distribution. Les accords prévoient

des projets conjoints, la modernisation des réseaux, des prestations d’ingénierie ainsi que l’installation d’équipements fabriqués en Algérie, comme les bornes de recharge pour véhicules électriques déjà exportées vers plusieurs pays européens. Pour Walid Kremia, « l’Afrique est un espace naturel de coopération pour Sonelgaz, et les besoins énergétiques du continent ouvrent des perspectives immensément porteuses ». Parallèlement, l’Algérie s’apprête à franchir une étape majeure dans sa transition énergétique avec la mise en service de plus de 3 000 MW d’énergies renouvelables en 2026, essentiellement issus du solaire, dans le cadre du programme national de 15 000 MW. « C’est un tournant stratégique. Les capacités renouvelables deviennent réellement structurantes pour le système électrique national », a expliqué Walid Kremia. Près de 300 MW seront opérationnels avant la fin de l’année, le reste étant mis progressivement en service avant et après la pointe estivale 2026.

Pour Sonelgaz, l’enjeu est double : libérer une partie des 22 milliards de m³ de gaz naturel actuellement consommés annuellement pour produire de l’électricité, et renforcer l’excédent structurel qui permettra au pays de consolider ses exportations. « Nous avons atteint une maturité technique qui nous permet d’anticiper sereinement l’avenir. Le renforcement des renouvelables va réduire la pression sur notre parc thermique », a précisé Djelloul Reboud, insistant sur l’importance d’un réseau moderne et bien préparé pour accueillir ces nouvelles capacités.

Mise en service de plus de 3 000 MW d’énergies renouvelables l’année prochaine

Le taux de raccordement à l’électricité a dépassé 89 % à l’échelle nationale, marquant une étape majeure dans le développement énergétique. « Nous avons raccordé plus de 100 000 exploitations agricoles et assuré l’alimentation de nom-

breuses zones industrielles et rurales, contribuant ainsi directement à la sécurité alimentaire et à l’amélioration des conditions de vie des citoyens », a souligné le DG de Sonelgaz-Distribution. L’Algérie dispose désormais d’un excédent exportable d’environ 10 000 MW et continue de moderniser ses infrastructures : 1 665 postes et plus de 6 300 km de lignes réalisés en 2025, et 1 599 postes et 7 700 km supplémentaires prévus pour 2026. Avec plus de 25 000 km de lignes de transport, 305 postes haute tension et 90 000 nouvelles lignes de distribution, Sonelgaz affiche un parc robuste et résilient, soutenu par des programmes de formation et 48 mémorandums internationaux, dont 22 en Afrique. En dépassant largement le seuil de 89 % de raccordement électrique, l’Algérie affirme sa volonté de devenir un acteur énergétique majeur, en garantissant un service public fiable et une transition vers des solutions plus durables et souveraines.

IDENTIFICATION ET CLASSIFICATION DES ZONES À RISQUE Plus de 800 sites inondables recensés en Algérie

Par Adem A

Face à la multiplication des épisodes pluvieux extrêmes et des inondations récurrentes, l’Algérie met en œuvre une stratégie nationale renforcée de prévention et de gestion des risques. L’Office national de l’assainissement (ONA) a recensé plus de 800 sites inondables à l’échelle nationale. Parmi eux, 233 sont classés à risque élevé, incluant 24 à risque extrême, 61 à très haut risque et 148 à haut risque. Intervenant à la « Chaîne III » de la radio nationale, Salah Lahlah, Inspecteur à l’ONA a expliqué que : « Cette identification précise permet de concentrer les efforts sur les zones les plus vulnérables et de planifier des mesures adaptées ». Le plan national de lutte contre les inondations s’inscrit dans le cadre de la

stratégie nationale, élaborée par le secteur des ressources en eau et encadrée par la loi n°14-420 relative à la prévention du risque majeur et à la gestion des catastrophes naturelles. Il repose sur une approche multisectorielle, mobilisant l’ensemble des acteurs, du niveau national aux collectivités locales, et prévoit des actions à court, moyen et long terme. « La stratégie est une feuille de route qui combine prévention, prévision et protection », a souligné l’inspecteur. Les mesures structurelles visent à réduire la vulnérabilité des villes et des zones exposées. Elles comprennent la construction de barrages, de digues, de bassins de rétention et d’ouvrages de régulation des crues. Des exemples concrets illustrent ces actions : le barrage de Mekerra dans la wilaya de Sid Bel-Abbès a permis

d’éliminer pratiquement les risques d’inondation récurrents dans cette ville, tandis que le barrage de Bouh-did à Annaba, en cours de réalisation, vise à protéger une zone fortement exposée. D’autres ouvrages le long de l’oued M’zab ont également permis de sécuriser cette vallée contre les crues. Parallèlement, les mesures non-structurelles incluent l’élaboration des plans de prévention des risques d’inondation (PPR). À ce jour, 16 plans ont été finalisés et 14 sont en cours de réalisation. Ces PPR permettent d’organiser l’aménagement local, de sécuriser les zones urbaines et de réduire l’exposition des populations aux risques d’inondation. Selon M. Lahlah, « ces plans locaux s’inscrivent dans une logique globale de coordination nationale, où chaque secteur, de l’intérieur aux travaux publics, en passant par l’agri-

culture, a un rôle précis à jouer ». Le rôle des collectivités locales, notamment des APC, est essentiel. Elles assurent l’entretien des routes, des réseaux d’évacuation des eaux pluviales et la prévention des risques au niveau intramuros. L’inspecteur a également souligné l’importance de la sensibilisation des citoyens et du civisme : « L’urbanisation anarchique, la construction sur les lits des oueds et le rejet de déchets dans les réseaux d’assainissement aggravent considérablement les conséquences des inondations, parfois même lors de pluies modérées ». La stratégie inclut aussi la prévision et l’alerte, avec l’utilisation des moyens technologiques modernes fournis par l’Office national de la météorologie (ONM) et l’agence spatiale algérienne. Les systèmes de télé-détection et de cartographie numé-

rique, notamment via les satellites GMA, permettent de suivre le niveau des cours d’eau et d’anticiper les crues. « Dès qu’un bulletin météorologique spécial est émis, nous renforçons nos dispositifs d’intervention pour réduire l’impact des inondations », a précisé M. Lahlah. Enfin, la stratégie s’inscrit dans une vision à long terme, avec un horizon 2030, combinant infrastructures, modernisation des réseaux d’assainissement, sensibilisation des populations et coordination intersectorielle. L’objectif est clair : mieux anticiper les épisodes climatiques extrêmes, protéger les vies humaines et limiter les dégâts matériels et économiques. « La lutte contre les inondations n’est pas seulement l’affaire du secteur hydraulique, c’est une responsabilité collective, de l’État aux citoyens », a conclu l’inspecteur.

FORUM ÉCONOMIQUE ALGÉRO-BIÉLORUSSE

Signature de 5 accords et mémorandums d’entente

Par A. A.

L’Algérie a accueilli ce lundi le Forum économique algéro-biélorusse. Coprésidé par la ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché, Mme Amel Abdellatif, et par le ministre biélorusse de la Lutte anti-monopole et de l’Organisation du commerce, M. Arter Karpovitch, le Forum s’est conclu par la signature de cinq accords et mémorandums d’entente. Ces instruments officialisent une nouvelle étape dans le renforcement des relations économiques entre les deux nations. Lors de l’ouverture du Forum, la ministre a souligné l’évolution significative des liens bilatéraux, qui s’est traduite par une multiplication des mécanismes de coopération et la préparation de nouveaux projets. Mme Abdellatif a mis en avant les vastes réformes économiques initiées par l’Algérie, visant à améliorer drastiquement le climat des affaires, notamment à travers le lancement d’un nou-

veau code de l’investissement, l’amélioration de la transparence des transactions et la stabilisation du cadre législatif. Surtout, la ministre a positionné l’Algérie comme une porte d’entrée incontournable vers le continent africain. "La position géographique de l’Algérie et de ses grands projets d’infrastructure, tels que les projets de chemins de fer, la Route Transsaharienne et la route Tindouf-Zouérate. Ceux-ci font de l’Algérie une plateforme logistique vers l’Afrique, et représentent une opportunité pour les partenaires biélorusses d’établir des projets destinés aux marchés africains », a-t-elle insisté, appelant à élever les échanges commerciaux au niveau des immenses potentialités des deux pays, elle a également réaffirmé l’engagement de l’État à accompagner les initiatives des entreprises biélorusses par des facilitations et des incitations nécessaires. De son côté, le ministre biélorusse, M. Arter Karpovitch, a rappelé la forte sym-

bolique de cette rencontre. Le Forum se tient en effet au cours de l’année où les deux pays célèbrent le trentième anniversaire de l’établissement de leurs relations diplomatiques. En sa qualité de coprésident de la Commission mixte bilatérale, M. Karpovitch a martelé que l’objectif fondamental de cet événement était de "développer l’interaction économique et d’élargir les relations commerciales," dans la continuité du premier Forum tenu en 2018. La signature des cinq accords concrétise cette ambition, ouvrant la voie à une coopération plus approfondie dans des secteurs clés.

La SNS et le groupe AMKODOR signent un accord stratégique

Dans le cadre de ce Forum économique algéro-biélorusse, la Société nationale de Sidérurgie (SNS), à travers sa filiale SNC Metal Spa, a signé un mémorandum d’entente avec le groupe biélorusse AMKODOR et sa filiale AMKODOR-

MOJA. Cet accord vise à établir un cadre opérationnel de coopération dans des secteurs clés, notamment le développement de complexes de nettoyage, de séchage et de stockage des céréales, ainsi que la réalisation de silos métalliques répondant à des standards techniques avancés. La SNS souligne que cette signature constitue une étape stratégique pour renforcer le partenariat industriel et concevoir des solutions innovantes adaptées aux besoins du marché national. « Cet accord permet également de consolider la présence de l’Algérie dans les projets régionaux tout en soutenant la dynamique d’investissement et de fabrication dans les secteurs prioritaires », indique la société dans son communiqué. Cette initiative s’inscrit dans la volonté de l’Algérie de diversifier et moderniser ses capacités industrielles, tout en favorisant l’échange de savoir-faire et de technologies avec des partenaires internationaux de renom.

ARPCÉ

Un nouveau service pour consulter le nombre de cartes SIM enregistrées au nom de l’abonné

L'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCÉ) a annoncé le lancement officiel, à partir de lundi, du nouveau service "Arkami DZ" qui permet à tout abonné de la téléphonie mobile de consulter le nombre de cartes SIM enregistrées en son nom auprès de son opérateur, indique un communiqué de l'ARPCÉ.

"Sous le slogan +La protection de votre identité numérique commence par la connaissance de tout ce qui est enregistré en votre nom+, et dans le cadre de ses missions visant à garantir la protection des abonnées, l'ARPCÉ annonce le lancement officiel de ce nouveau service (à partir de lundi), accessible à travers le code unique *254#, mis en place par l'Autorité de régulation, en collaboration avec les opérateurs de téléphonie mobile, ce qui permet à chaque abonné d'obtenir le nombre exhaustif des cartes SIM enregistrées en son nom auprès de son opérateur", précise la même source.

"Cette mesure proactive revêt un caractère fondamental dans le cadre de la protection des abonnés contre toute utilisation illégale de leurs données personnelles et identitaires à travers les cartes SIM, eu égard aux répercussions significatives que de tels actes peuvent engendrer sur la sécurité et l'ordre public", ajoute le communiqué.

L'ARPCÉ explique que l'abonné doit composer le code *254# depuis sa ligne, puis saisir sa date de naissance en guise de procédure de vérification de son identité et recevra, par la suite, un message texte (SMS) l'informant du nombre total de cartes SIM enregistrées en son nom.

Selon la même source, "le tarif relatif à ce service est fixé à cinq (5) dinars algériens par demande réussie, le montant étant directement débité du crédit de l'abonné", invitant par ailleurs, l'abonné à "s'adresser aux Agences commerciales de son opérateur pour toutes informations complémentaires".

Afin de s'assurer de l'absence de toute carte SIM enregistrée en son nom auprès des autres opérateurs, l'Autorité de régulation invite également l'abonné à se présenter aux Agences commerciales de son opérateur, muni de sa pièce d'identité nationale en cours de validité, insistant sur "l'importance cruciale de recourir à ce service indispensable pour s'assurer du nombre réel des cartes SIM". En outre, l'ARPCÉ réaffirme que "la sécurité numérique constitue une responsabilité collective impérative, ne pouvant être différée".

HYDROCARBURES

“Midad Energy” veut renforcer ses investissements en Algérie

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures et des Mines, M. Mohamed Arkab, a reçu, dimanche à Alger, le Président-directeur général (PDG) de la compagnie saoudienne " Midad Energy-North Africa", Sheikh Abdulelah Bin Mohammed Bin Abdullah Al-Aiba, les deux parties ayant abordé les perspectives de la coopération bilatérale, indique un communiqué du ministère.

La rencontre qui s'est tenue au siège du ministère, en présence du PDG du Groupe Sonatrach, M. Noureddine Daoudi et des cadres du ministère, a permis "d'examiner l'état des relations bilatérales et les perspectives de coopération entre le Groupe Sonatrach et la compagnie Midad Energy dans le domaine des hydrocarbures, notamment après la signature d'un contrat d'hydrocarbures sous forme de partage de la production entre les deux sociétés, relatif aux opérations d'exploration et d'exploitation dans le périmètre contractuel "Illizi Sud", situé dans le bassin d'Illizi. Les deux parties ont passé en revue l'état d'avancement

des concertations entre les deux parties, dans l'objectif de mettre en place une feuille de route commune permettant l'entrée en vigueur du contrat, selon les délais fixés et les normes de travail convenues, ajoute le communiqué.

Les deux parties ont également abordé d'autres nouvelles opportunités de partenariat et d'investissement dans les différentes étapes de la chaîne de valeur de l'industrie du pétrole et du gaz, incluant le développement de projets stratégiques visant à renforcer l'échange d'expertises, le transfert de la connaissance et le développement des compétences humaines dans les domaines de l'exploration et de la production, aussi bien en Algérie qu'à l'étranger.

A cette occasion, le ministre a souligné la solidité des relations fraternelles unissant les deux pays et l'importance de promouvoir un partenariat économique fondé sur les intérêts mutuels, au service de la vision énergétique des deux pays, ajoute le communiqué.

Pour sa part, Sheikh Abdulelah Bin Mohammed Bin Abdullah Al-Aiban a ex-

primé l'intérêt de sa compagnie Midad Energy North Africa pour l'énergie, en renforçant sa présence en matière d'investissement en Algérie, au regard des opportunités prometteuses garanties par le secteur des hydrocarbures. Il a réaffirmé l'engagement de la compagnie à développer sa coopération stratégique avec le Groupe Sonatrach et à accélérer le rythme de réalisation des projets communs, en adoptant les technologies de pointe dans le domaine de l'industrie pétrolière et gazière au mieux des intérêts mutuels.

Le Groupe Sonatrach avait signé, en octobre dernier, avec la société saoudienne Midad Energy North Africa un contrat d'hydrocarbures de type partage de production dans le périmètre contractuel "Illizi-Sud", dans le cadre des dispositions de la loi 19-13 régissant les activités d'hydrocarbures sur une durée de 30 ans, pouvant être prolongée de 10 années supplémentaires, pour un investissement global de plus de 5,4 milliards de dollars, assurés à 100% par Midad Energy North Africa.

Mercuriale

وزارة التجارة الداخلية وضبط السوق الوطنية
MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHÉ NATIONAL

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية والصيد البحري
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPEMENT RURAL ET DE LA PECHE

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 01 ديسمبر 2025
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 01 Décembre 2025

Prix du détail ¹			أسعار التجزئة ²			
DA / Kg			دج / كلف			
Produits		معدل	أعلى	أدنى	المنتجات	
		Moyenne	Maximum	Minimum		
Légumes frais	Pomme de terre	64	73	55	البطاطا	خضر طازجة
	Tomate	143	161	124	الطماطم	
	Oignon sec	54	61	47	البصل الجاف	
	Ail sec	717	792	642	الثوم الجاف	
	Carotte	82	92	71	الجزر	
	Navet	95	106	84	اللفت	
	Choux fleur	107	120	94	قرنبيط	
	Choux	95	109	80	الكرنب	
	Courgette	153	170	137	الكوسة	
	Haricot vert	162	182	142	الفاصولياء الخضراء	
	Laitue	123	136	110	الخس	
Fruits frais	Clémentine	211	254	169	كليمنتين	فواكه طازجة
	Orange	187	220	155	البرتقال	
	Citron	163	185	141	الليمون	
	Pomme locale	355	442	268	التفاح المحلي	
	Datte	491	631	352	التمر	
	Banane	460	476	442	الموز	
	Grenade	183	216	149	الرمان	
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1887	2038	1736	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني
	Poulet de chair	352	365	338	الدجاج	
	Œufs (Unité)	21	23	20	البيض (وحدة)	
	Lait de vache (Litre)	96	102	90	حليب البقر (لتر)	

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	300,00	NC	0,00	-30,00	-29,67	5,29	11,67	0	0,00
BANQUE DE DEVELOPEMENT LOCAL	BDL	1 400,00	1400,00	0,00	-0,17	-0,94	9,00	5,56	437	611 800,00
BIOPHARM	BIO	2 501,00	2501,00	0,00	0,25	3,13	6,85	6,40	140	350 140,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 300,00	2299,00	-0,04	-0,03	1,74	10,96	5,44	14480	33 289 520,00
EGH El Aurassi	AUR	361,00	NC	0,00	-1,48	-8,94	4,56	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	400,00	420,00	+5,00	6,04	4,77	3,97	5,00	336	141 120,00

CONSEIL DES MINISTRES

Le président revalorise le SNMG et l’allocation chômage

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Chef suprême des Forces armées et ministre de la Défense nationale, a présidé une importante réunion du Conseil des ministres consacrée à plusieurs dossiers stratégiques touchant aux secteurs des hydrocarbures, des mines, des finances, de l’économie de la connaissance ainsi que des start-up et micro-entreprises. Cette séance a permis d’acter une série de décisions majeures, notamment en matière sociale, énergétique et économique, témoignant de la volonté de l’exécutif de renforcer la stabilité socio-économique du pays tout en accélérant les transformations structurelles engagées depuis 2020.

Par Réda Hadi

Au chapitre social, le Conseil des ministres a adopté l’une des mesures les plus significatives depuis plus d’une décennie : la revalorisation du Salaire national minimum garanti (SNMG). À partir du mois de janvier 2026, le salaire minimum passera de 20 000 à 24 000 dinars, soit une augmentation de 20 %. Depuis plusieurs années, les révisions du SNMG se limitaient à des ajustements très modestes. La dernière hausse importante remonte à 2020, lorsque le président Tebboune avait ordonné une augmentation de 2 000 DA. Dans la même logique de soutien au pouvoir d’achat, l’allocation chômage sera relevée de 15 000 à 18 000 dinars. Le président a également instruit le ministre du Travail de simplifier les conditions administratives, notamment en revoyant la règle imposant le renouvellement du dossier tous les six mois. Tebboune a rappelé que la durée minimale d’attribution devait être d’un an, renouvelable, garantissant une stabilité sociale aux bénéficiaires. Par ailleurs, l’Agence nationale de l’emploi (ANEM) est mise devant ses responsabilités : le chef de l’État exige une gestion plus rigoureuse, transparente et modernisée du fichier national des demandeurs d’emploi, avec une distinction claire entre les bénéficiaires intégrés au marché du travail et les chômeurs. Enfin, le président a demandé au ministère du Travail de soumettre des propositions pour revaloriser les pensions de retraite, lesquelles seront examinées par les Finances avant une adoption possible lors du prochain Conseil des ministres.

Hydrocarbures : souveraineté, stratégie et transition vers l’exportation

Sur le volet énergétique, Abdelmadjid Tebboune a salué une avancée considérée comme historique : l’Algérie a commencé, pour la première fois depuis l’indépendance, à exporter de l’essence raffinée, alors que le pays était longtemps importateur net de ce produit. Cette évolution illustre les efforts déployés pour développer les capacités de raffinage et réduire la dépendance extérieure. Dans ce contexte, plusieurs orientations stratégiques ont été formulées -Organisation d’assises nationales de l’énergie et des hydrocarbures, afin de mettre à jour les données du secteur, re-définir les priorités et tracer une stratégie intégrée à moyen et long terme dans un contexte de transition énergétique mondiale. -Ouverture de stations Naftal en Mauritanie, projet pour lequel le Premier ministre devra engager des discussions avec Nouakchott. Cette initiative vise à renforcer la présence économique algérienne dans la région sahélo-saharienne. -Mise en place d’un plan national de rationalisation de la consommation des produits pétroliers, afin d’augmenter les stocks stratégiques et de lutter contre la contrebande, notamment dans les zones frontalières. Des cartes prépayées de carburant seront introduites dans ces régions sensibles. Le président a aussi réitéré l’urgence d’achever la raffinerie de Hassi Messaoud, un projet hautement stratégique censé couvrir pleinement la demande nationale et consolider les capacités d’exportation. Par ailleurs, Tebboune a instruit le gouvernement de renforcer le rôle de Naftal

dans l’importation et la production des matières premières pour les huiles et lubrifiants. Les importateurs devront désormais être les premiers clients de Naftal, afin d’unifier et de sécuriser la chaîne d’approvisionnement. Enfin, le président a insisté sur un autre dossier industriel : la fabrication nationale de pneumatiques. Il a demandé une étude de marché urgente pour structurer une filière locale, tout en autorisant, à titre transitoire, l’importation de 500 000 pneus destinés aux poids lourds, bus et véhicules de tourisme pour répondre à la demande nationale.

Start-up : un rendez-vous africain stratégique pour l’économie de la connaissance

Le Conseil des ministres a également examiné l’état d’avancement de la Conférence africaine des start-up, un événement d’envergure visant à positionner l’Algérie comme un pôle continental de l’innovation. Le président Tebboune a insisté sur l’importance de ce rendez-vous, conçu comme un pont entre les pays africains et l’économie mondiale. Selon lui, l’économie de la connaissance, portée par les start-up et les nouvelles technologies, représente l’axe le plus prometteur pour bâtir une économie africaine forte, diversifiée et compétitive. Ce modèle, basé sur la coopération intra-africaine et l’innovation, doit permettre de créer des liens durables entre les jeunes entrepreneurs du continent, loin des logiques d’exploitation et des dépendances économiques traditionnelles.

MASCARA

Un plan pour réactiver l’activité du marché de gros régional des fruits et légumes de Sidi Abdelmoumen

Les autorités de la wilaya de Mascara ont mis en place un plan visant à réactiver l’activité du marché de gros régional des fruits et légumes de la commune de Sidi Abdelmoumen, a indiqué, lundi, la cellule de communication de la wilaya. Ce plan est le fruit d’une réunion tenue, hier soir dimanche, par le wali Fouad Aïssi, en présence du conseiller du ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Khaled Oualid, ainsi que du Directeur général de l’entreprise publique économique chargé de la réalisation et de la gestion

des marchés de gros "Magro". Le plan prévoit la mise à disposition de quantités importantes de produits agricoles (fruits et légumes), en plus de l’exploitation d’un nombre « appréciable » de locaux restés inutilisés depuis l’ouverture du marché en 2023. Le plan, qui sera mis en œuvre, prochainement, comprend également l’étude des différentes propositions pratiques formulées par les acteurs des secteurs commerciaux et agricoles, dans le but de relancer les activités commerciales et économiques au sein du marché. Il propose également la création

d’un réseau d’échanges diversifiés entre les commerçants du marché et les producteurs de fruits et légumes à l’échelle de la wilaya. Ce plan, non limité dans le temps, vise à redonner au marché de gros de Sidi Abdelmoumen toute sa place, en attirant davantage de commerçants, en améliorant la qualité des services, en garantissant l’abondance des produits agricoles et en renforçant la dynamique du marché au niveau de la wilaya, a ajouté la même source.

BOUIRA

D’importants projets de développement en cours de réalisation à M’Chedallah, Ath Mansour et Chorfa

Une importante série de projets de développement pertinents de différents secteurs, est en cours de réalisation dans les communes de M’Chedallah, Chorfa, et Ath Mansour (Est de Bouira), qui ont fait lundi, l’objet d’une inspection des autorités locales. Il s’agit de projets d’un hôpital, d’un groupe administratif, d’un terrain de sport, et d’habitats, à M’Chedallah, d’un complexe sportif, d’un réservoir d’eau, d’aménagement de routes et de logements, à Chorfa, et d’une stèle commémorative à Ath Mansour. Au cours de sa visite dans la commune de M’Chedallah, le wali Mme Houria Aggoune, s’est enquis de l’évolution du chantier de réalisation du nouvel hôpital de 120 lits implanté au lieu-dit Bouaklane, à l’entrée ouest de la ville de M’Chedallah. Lancé en juin 2014, ce projet d’envergure a connu plusieurs arrêts de travaux en raison de contraintes techniques et financières, ce qui a poussé les autorités locales de la wilaya à résilier le contrat avec la première entreprise réalisatrice pour désigner une autre. Sur le site du projet, le wali a exhorté les responsables en charge des travaux, à accélérer la cadence afin que le projet puisse être livré en mois d’avril 2026. Selon la fiche technique présentée aux autorités locales de la wilaya, le taux d’avancement des travaux de ce projet a dépassé les 70%. Edifié sur une superficie de deux hectares, le futur établissement hospitalier comprendra notamment un bloc opératoire, un service d’imagerie médicale et un laboratoire d’analyses, pour un coût global évalué à 3,1 milliards de dinars.

PROGRAMME AADL 3 Les sites de 46 000 logements en cours de localisation

La localisation des sites de 46 000 unités de logement dans le cadre du programme AADL 3 se poursuit à travers l’ensemble des wilayas du pays. Ce lundi, le directeur général de l’Agence nationale de l’amélioration et du développement du logement (AADL), accompagné du wali de Saïda, Ammoumène Marmouri, a supervisé la cérémonie de pose de la première pierre d’un projet de 2 000 logements AADL 3 au niveau du pôle urbain d’Ouled Khaled. À noter que depuis le lancement du premier projet à Constantine par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le nombre total de logements déjà localisés au titre du programme AADL 3 a atteint 11 650 unités, réparties comme suit : 8 050 unités au pôle urbain de Sissaoui (Constantine), 1 600 unités au pôle urbain des Bekrata (wilaya de Ouargla) et 2 000 unités au pôle urbain d’Ouled Khaled (wilaya de Saïda).

SKIKDA

L’annexe de médecine se dote d’une table d’anatomie 3D

L’annexe de médecine de l’université 20 août 1955 de Skikda vient de renforcer ses moyens pédagogiques par une table d’anatomie 3D pour dissection virtuelle, à-on appris dimanche auprès du recteur de cette université Pr. Toufik Boufendi. Le même responsable a précisé à l’APS que cette table "la seconde du genre" à réceptionner par l’université de Skikda constituera un appui aux cours théoriques et travaux pratiques et permettra un encadrement de qualité des étudiants de médecine. Cet appareil est un des meilleurs moyens pour enseigner l’anatomie et la physiologie et visualiser par une touche de doigt les plus infimes parties du corps humain, a ajouté le même responsable. L’annexe de médecine de l’université de Skikda a été ouverte à la rentrée universitaire 2023-2024 et accueille des étudiants en médecine des wilayas de Skikda et de Guelma durant les trois premières années de leur cursus et rejoindre à partir de la quatrième année la faculté de médecine de l’université d’Annaba de sorte à atténuer la pression sur cette dernière deux, at-on rappelé.

MILA

Plus de 200 foyers de la mechta Ouled Brahem à Teleghema raccordés au réseau de gaz naturel

Le raccordement au réseau d’alimentation en gaz naturel de 216 foyers de la mechta "Ouled Brahem", situé dans la commune de Teleghema (Sud de Mila) a été mis en service dimanche. Ce projet a été réalisé au titre du programme du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales pour une enveloppe financière de 30,871 millions DA, soit un coût moyen de 108,300 DA pour chaque foyer raccordé, selon le chef du service de communication à la direction locale de distribution de l’électricité et du gaz, Rédha Fergani. Les travaux ont ainsi été portés sur la réseau de distribution de 14,232 km linéaires pour desservir cette mechta, selon le même cadre qui a assuré que ce projet pouvait être étendu à plus de 280 foyers pour un réseau total de 17,3 km. Les projets de raccordement au réseau de gaz naturel se poursuivent à travers la wilaya, a assuré le même cadre qui a précisé que le seul mois d’octobre passé a connu le lancement de projets de raccordement de 17 localités. Ces projets en cours dans plusieurs communes dont Tadjenet, Chelghoum Laïd, Tassadane Haddada et Ferdjioa seront reçus au début de l’année prochaine, à-on indiqué.

BLIDA

74 demandes de cession du droit de concession agricole enregistrées

L’antenne de Blida de l’Office national des terres agricoles (ONTA) a enregistré 74 demandes de cession du droit de concession agricole au profit d’un tiers, à-on informé dimanche auprès de cette structure.

Quelque 74 exploitants agricoles ont présenté des demandes de cession du droit de concession qui leur avaient été accordées pour l’exploitation de terres agricoles dans le cadre de la loi 10-03 du 15 août 2010 fixant les modalités d’exploitation des terres agricoles pertinentes du domaine privé de l’État, a indiqué à l’APS le directeur local de l’ONTA, Yacine Ouania. Il a souligné que la wilaya a été la première à délivrer un contrat de cession du droit de concession agricole au profit d’un tiers, après approbation du wali, les autres dossiers étant en cours d’examen par la com-

mission compétente, notamment en ce qui concerne le droit de préemption. L’Office a également reçu 29 demandes de régularisation, en application de l’instruction ministérielle n815 du 21 mars 2024, émise par le ministère de l’Agriculture et du Développement rural pour la mise en œuvre du décret exécutif 24-55 du 23 janvier 2024 fixant les conditions d’attribution des terres agricoles du domaine privé de l’État pour la mise en valeur par concession, selon la même source. M. Ouania a ajouté que la commission technique de promotion de l’investissement agricole, présidée par le directeur gé-

néral de l’ONTA, a approuvé l’ensemble des demandes déposées. Les procédures se succèdent pour délivrer aux exploitants les attestations de qualification et contrats de concession leur permettant d’obtenir la carte d’agriculteur et d’accéder à l’ensemble des dispositifs publics de soutien destinés au développement du secteur. Cette opération permettra également de traiter plusieurs dossiers en suspens liés aux périmètres agricoles, la wilaya comprenant un seul périmètre de mise en valeur des terres dans la zone d’Amroussa, commune de Bouinane, selon la même source.

TIPASA

Réalisation de six transformateurs électriques dans les nouvelles extensions urbaines

Les infrastructures du réseau de distribution électrique de la wilaya de Tipasa ont été renforcées par la réalisation de six (6) transformateurs électriques au niveau des nouvelles extensions urbaines, à-on avisé dimanche auprès de la Direction locale de distribution de l’électricité et du gaz. La réalisation de ces six nouveaux postes électriques d’une capacité de 630 kva, s’inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer le réseau

électrique en vue de développer et d’améliorer la qualité du service public, ainsi que la couverture de la demande croissante en énergie électrique, selon la même source. Il s’agit notamment de la réalisation d’un transformateur électrique doté d’une ligne de 900 mètres linéaires au niveau du Douar Serhane de la commune de Tipasa, ainsi que d’un autre poste avec un réseau de plus de 10.000 mètres linéaires au Douar Ben Nessah de la commune de Hat-

tatba, des quartiers ayant connu des extensions urbaines nécessitant le renforcement de leur réseau par ces nouveaux équipements. Deux autres postes électriques ont été réalisés dans la commune de Koléa, avec un réseau de 500 mètres linéaires, alors qu’un autre poste a été mis en service au lieu-dit "Bab El Gharb" de la commune de Cherrhell. Un 6e transformateur électrique a été installé au Douar Sidi Askar, dans les hauteurs de la com-

mune montagneuse de Beni Milek, avec un réseau de 340 mètres linéaires. Selon la même source, ces projets, visent à assurer l’alimentation en énergie électrique de plus de 4.000 foyers, s’inscrivent dans le cadre des efforts de la Direction du secteur visant à renforcer et moderniser les infrastructures électriques, garantir la stabilité du réseau et améliorer la qualité du service.

CAMPAGNE TRAVAUX-SEMAILLES À EL TARF

Mise à disposition de plus de 34.000 quintaux de semences

Pas moins de 34.347 quintaux de semences ont été mis à la disposition des céréaliculteurs de la wilaya d’El Tarf afin d’assurer leur approvisionnement en quantités nécessaires à la réussite de la campagne travaux-semailles de la saison 2025-2026, à-on informé, dimanche, auprès de la direction des services agricoles (DSA). Le chef du service de la vulgarisation et de la communication de la DSA, Chemseddine Makdiche, a précisé que les semences, fournies par la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) depuis le début de la campagne en

octobre dernier, concernent le blé dur, le blé tendre et l’orge. De plus, il a été fourni 19.591 quintaux d’engrais phosphatés et 1.178 quintaux d’engrais azotés dans le cadre de cette campagne, selon la même source qui a rappelé que la vente de ces semences a commencé "dès le début de la campagne travail-semailles pour se poursuivre jusqu’à la fin des opérations d’emblavement". M. Makdiche a également ajouté que la campagne de travaux-semailles s’effectue sur une superficie estimée à 17.600 hectares dédiés à la culture de différentes espèces de céréales,

avant de préciser que des équipes techniques sont mobilisées pour accompagner les agriculteurs au cours des différentes étapes, leur prodiguant des conseils sur les méthodes appropriées de préparation du sol, le choix des variétés et les techniques de semis selon les normes établies pour garantir une production abondante. Pour rappel, la wilaya d’El Tarf avait réalisé, au terme de la campagne moissons-battage de la saison agricole 2024-2025 qui s’était déroulée fin août dernier, une production de 373.908 quintaux de diverses espèces de céréales sur une superficie de 16.529 hectares.

NÂAMA

Des projets de développement en cours de réalisation dans la commune de Sfissifa et les villages y pertinents

La commune de Sfissifa et les villages y pertinents, dans la wilaya de Nâama, enregistrent la réalisation de plusieurs projets de développement touchant divers secteurs, à-on avisé, dimanche, auprès des services de la wilaya. Selon la même source, ces projets ont fait l’objet d’une visite d’inspection du wali, Lounès Bouzegza. La réalisation a notamment concerné un programme d’habitat en cours de comprenant 116 logements publics locatifs, 942 aides à l’habitat rural, ainsi que 156 lots de terrain aménagés destinés à l’autoconstruction dans le cadre des lotissements sociaux, après leur raccordement aux réseaux d’alimentation en eau potable et d’assainissement. Parmi ces lotissements, 147 logements sont actuellement en cours de construction.

Le wali a également inspecté le chantier d’un nouveau CEM situé dans le quartier des logements ruraux du centre de la commune de Sfissifa. Le projet, dont le coût dépasse 219 millions de DA, prévoit un délai contractuel de huit mois et devrait être livré avant la prochaine rentrée scolaire. Dans le village de Benyakhou, relevant de la même commune, se poursuivent les travaux de reconstruction d’un pont de 225 mètres sur la RN6. Une enveloppe financière d’environ 290 millions de DA a été allouée à cette opération, dont la livraison est annoncée pour la fin du premier trimestre de l’année prochaine. La commune bénéficie également de projets de proximité, parmi lesquels une crèche d’enfants, une aire de jeux, ainsi que l’extension et l’aménagement de la mos-

quée Omar-Ibn-El-Khattab dans le quartier du vieux ksar. Ces projets s’inscrivent dans le cadre du programme de garantie et de solidarité des collectivités locales. Par ailleurs, le wali a visité une exploitation agricole privée d’une superficie de 26 hectares dans le village de Belgrade, dont le propriétaire a soumis de la régularisation de l’acte d’exploitation conformément à la loi relative à la mise en conformité des terres de mise en valeur. Il a également suivi l’opération de récolte de la pomme de terre hors saison. Au terme de cette visite de terrain, le wali de Nâama a insisté sur la nécessité d’accélérer la cadence des travaux et de respecter les délais de livraison, selon les services de la wilaya.

« Le Japon, l’allié sans voix ni choix »

Pris entre l’ascension irrésistible de la Chine et le déclin relatif des États-Unis, le Japon voit son autonomie stratégique s’effriter. Sa dépendance économique envers Pékin et sa sécurité assurée par Washington l’empêchent de définir une voie propre. Malgré un réarmement inédit, Tokyo demeure un avant-poste américain en Asie, incapable d’émanciper sa diplomatie.

Par Michel Santi, économiste (*)

P ris entre la montée de la Chine et le déclin américain, Tokyo perd son autonomie stratégique. La dynamique régionale est implacable et claire. En trente ans, la part du Japon dans le produit intérieur brut mondial est passée de 14 % à 4 %. Durant cette même période, la Chine a progressé de 2 % à 18 % du PIB mondial, devenant aujourd’hui le premier partenaire commercial du Japon, représentant plus de 20 % de ses exportations. Malgré une hausse spectaculaire de son budget militaire, l’armée japonaise reste conçue non pas pour assurer l’indépendance du pays, mais pour opérer en coordination avec les États-Unis. De fait, la dépendance énergétique du Japon vis-à-vis des États-Unis est vitale : 45 % de son pétrole importé transite par des routes maritimes sécurisées par la marine américaine. Autrement dit, l’architecture stratégique japonaise demeure celle d’un pays qui n’a jamais retrouvé sa pleine autonomie.

Le choix impossible

Ce pays, et ses dirigeants, ont pris la mesure de l’inéluctable : l’ascension de la Chine est structurelle, tout comme le déclin des États-Unis. Le dilemme géopolitique japonais est simple à énoncer : le déclin de son protecteur est bien plus risqué que l’ascension de son rival. Pourtant, le Japon s’accroche à un espoir illusoire : que sa protection sera garantie par Washington tant qu’il lui obéira et qu’il s’opposera fermement à Pékin.



Mais l’abandon américain de l’Afghanistan a confirmé, de manière définitive, que seul le coût conditionne désormais l’engagement américain — toutes administrations confondues. Washington se retire, quel que soit le profil ou la fidélité de ses alliés.

Une voix muselée

Voici le tragique : un pays qui n’a jamais été autorisé à retrouver sa voix après 1945, non pas à cause de la Chine, mais à cause de ce même pays qui le traite aujourd’hui comme une monnaie d’échange. Pour Washington, le Japon est moins un objectif qu’un instrument stratégique. Quand les priorités américaines s’appellent Chine, compétitivité technologique et réduction des engagements extérieurs, celles de Tokyo sont stabilité, survie diplomatique et marge d’autonomie. Voilà pourquoi le Japon en est réduit à se demander s’il peut encore survivre entre ces deux géants — dont son allié, l’Américain, pour qui il n’est pas une fin, mais

un moyen, une carte dans un jeu de négociations.

Le déni fatal

Ce pays vit aujourd’hui dans un déni qui lui permet d’éviter d’affronter son angoisse existentielle : que les États-Unis ne puissent le protéger indéfiniment, que l’ascension chinoise soit irréversible. Son drame n’est pas tant la puissance chinoise que l’avènement d’un monde où ni les États-Unis ni le Japon ne sont plus le centre de gravité de l’Asie. Il ne craint pas tant la force chinoise que l’avenir d’une région qui gravitera bientôt autour de Pékin, plus que de Tokyo ou Washington.

Le vide stratégique

Mais que restera-t-il du Japon sans la puissance américaine ? Un pays sans véritable armée. Une Constitution rédigée par des vainqueurs étrangers.

Une économie tiraillée entre les plaques tectoniques de Washington et Pékin. Une diplomatie sans axe indépendant. Transformé en avant-poste stratégique, le Japon a vu passer plusieurs générations ayant appris à survivre par l’obéissance plutôt que par la souveraineté. Depuis 1945, il n’a jamais vraiment eu l’occasion de choisir sa propre voie ou de faire entendre sa propre voix. Pas parce que la Chine l’en aurait empêché, mais parce qu’une superpuissance hésite désormais à le considérer autrement que comme une carte dans ses négociations.

L’alerte pour l’Europe

Francis Fukuyama avait raison : « La souveraineté ne se mesure pas seulement par la capacité militaire, mais par la faculté de définir ses propres choix. » À cet égard, l’exemple japonais se doit d’interpeller l’Europe. Non pour acter une quelconque rupture dogmatique avec les États-Unis, mais parce que la loyauté, aujourd’hui, n’est plus un gage mais un coût à arbitrer. L’Europe doit considérer sa souveraineté comme un levier actif de pouvoir qui ne s’achète ni ne se mendie, mais qui se forge. Que le cas nippon l’arrache enfin à sa naïveté, ou à sa torpeur. Qu’elle réécrive enfin son propre récit, à la hauteur des défis du XXI^e siècle.

(*) Macro-économiste, spécialiste des marchés financiers et des banques centrales, écrivain. Il publie aux Editions Favre « Une jeunesse levantine », Préface de Gilles Kepel.

Source/ La Tribune. fr ; publié le 1/12/2025

DENSIFIER POUR DÉCARBONER

Les ports, pivots d’une logistique durable »

Par Anne-Marie Idrac (*)

A lors que la France vise le “zéro artificialisation nette” d’ici 2050, la logistique doit repenser ses modèles. Densifier plutôt qu’étendre, bâtir plus haut plutôt que plus large : cette mutation peut aussi être une chance pour décarboner nos flux et renforcer la compétitivité de nos territoires. Les ports en sont les catalyseurs naturels. La logistique irrigue chaque aspect de notre quotidien. Derrière chaque entrepôt qui se construit, usine qui s’implante ou produit livré – commerce, industrie, alimentation, santé, ... - se joue un défi colossal : répondre à la croissance des flux et à l’évolution des besoins. Mais cette logistique, longtemps pensée à l’horizontale, consomme du foncier et allonge les flux routiers. Pour relever les défis de demain, elle doit se transformer : être plus sobre en espace, plus proche des bassins de consommation et mieux connectée aux modes de transport alternatifs.

Autrement dit, densifier pour décarboner. En France, deux évolutions structurent cette mutation. La première est foncière avec le zéro artificialisation nette (ZAN) impose de construire sans consommer de nouveaux terrains. La seconde est urbaine : les zones de circulation restreinte (ZFE, ZTL), même si elles ne sont pas stabilisées, poussent les acteurs économiques à repenser leurs schémas de transport et de distribution dans les métropoles. Les professionnels y sont déjà engagés, et ces contraintes peuvent aussi être des opportunités pour transformer durablement la logistique. Les ports incarnent une part essentielle de cette solution. Ils constituent un foncier stratégique, au cœur des échanges. Sur les façades maritimes, ils sont les portes d’entrée et de sortie qui connectent la France à l’économie mondiale. Miser sur la performance des ports, c’est massifier à grande échelle et jouer sur la complémentarité avec le fret ferroviaire et fluvial. Les ports intérieurs, au plus près des

bassins de consommation, sont des actifs stratégiques pour organiser une distribution urbaine à la fois efficace et bas carbone sans aucune nouvelle artificialisation de terre. Alimentés en amont préférentiellement par le fluvial et le ferroviaire, modes de transport bas-carbone par rapport à la route, ils permettent également une distribution du dernier kilomètre décarboné. Partout, des modèles innovants et complémentaires montrent la voie, densifier plutôt qu’artificialiser, construire plus haut plutôt que plus large : sur le port de Gennevilliers, IKEA exploite un entrepôt à étages livrant Paris par voie fluviale et véhicules électriques, conciliant proximité, sobriété foncière et réduction des émissions. Au cœur de la capitale, le projet Les Amarres développé par Sogaris illustre une logistique intégrée à la ville, reposant sur un principe de mixité des usages réparties sur plusieurs étages ... En Île-de-France, le fret fluvial assure un trafic équivalent à un million de camions par an. Chaque barge équi-

vaut à 250 poids lourds, avec cinq fois moins de CO₂ émis à la tonne transportée. Le potentiel est immense. C’est pourquoi HAROPA PORT et France Logistique appellent à faire des zones portuaires les laboratoires de cette transformation : accueillir des entrepôts verticaux, mutualiser les flux, développer une logistique multimodale, sobre et connectée afin d’attirer de nouveaux flux vers les ports français. La transition logistique est en marche. Pour qu’elle soit durable, elle doit s’ancre là où tout converge : dans les ports, véritables pivots d’une logistique sobre, compétitive et résolument décarbonée.

(*)Présidente de France Logistique, a été secrétaire d’État aux Transports, députée des Yvelines, présidente de la RATP, présidente de la SNCF, secrétaire d’État au Commerce extérieur, et présidente du Conseil de Surveillance de l’aéroport de Toulouse Blagnac. Source : La tribune.fr, publié le 29/11/2025

ARABIE SAOUDITE

Riyad classé troisième mondiale pour les modèles d’IA et les taux d’embauche

Le Royaume d'Arabie Saoudite s'est classée troisième mondiale dans le domaine des modèles d'intelligence artificielle (IA) de pointe ainsi que pour les taux d'embauche liés aux emplois en IA, selon l'Indice d'Intelligence Artificielle 2025 du Stanford Institute for Human-Centered Artificial Intelligence (HAI).

Le Royaume se positionne derrière les États-Unis et la Chine en ce qui concerne le leadership des modèles linguistiques, et derrière l'Inde et le Brésil pour les taux de croissance des emplois en IA.

Ce classement souligne les progrès significatifs réalisés par le Royaume dans de multiples domaines de l'Indice d'IA de Stanford, le plaçant parmi les dix premiers pays mondiaux en IA. Il met également en évidence le leadership croissant de l'Arabie Saoudite dans les technologies avancées, porté par les efforts de l'Autorité saoudienne des Données et de l'Intelligence Artificielle (SDAIA) et soutenu par la Vision saoudienne 2030, qui vise à positionner le pays comme une économie mondiale de premier plan dans les domaines des données et de l'IA.

SOUDAN

Des millions de personnes confrontées à une “famine catastrophique”

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a déclaré que des millions de personnes au Soudan sont "isolées" et sont confrontées à une "famine catastrophique" en raison du conflit armé qui se poursuit depuis plus de deux ans et demi dans le pays.

Le programme des Nations Unies a déclaré dans un message publié sur les réseaux sociaux: "La famine s'est aggravée dans certaines régions du Soudan, mais la faim commence à s'atténuer dans les zones où nous avons un accès continu". Il a précisé que les progrès dans la lutte contre la famine restent "fragiles", précisant que "des millions de personnes restent isolées à cause du conflit et sont confrontées à une famine catastrophique".

Mercredi dernier, l'ONU avait ont alerté que le conflit en cours depuis la mi-avril 2023 entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR) met 21 millions de personnes au Soudan en danger de famine grave. La situation humanitaire au Soudan s'aggrave en raison de la guerre en cours, qui a fait des dizaines de milliers de morts et déplacé environ 13 millions de personnes, selon les données internationales.

TUNISIE

«Des travaux sont en cours pour restructurer plusieurs services publics»

La Présidence du gouvernement a indiqué, en réponse à deux questions adressées par le député Saber Masmoudi concernant la situation de l'Instance nationale de protection des données personnelles et de l'Instance d'accès à l'information, que des travaux sont actuellement en cours, dans le cadre de nouvelles approches, pour restructurer plusieurs services publics.

Cette démarche repose sur une évaluation de leur performance, afin de garantir l'efficacité et la bonne gestion des deniers publics, tout en renforçant les acquis en matière de droits et libertés, conformément aux dispositions de la Constitution tunisienne. S'agissant de l'Instance de protection des données personnelles, la Présidence du gouvernement souligne, dans la réponse publiée sur le site officiel du Parlement, que de nombreuses dispositions de la loi organique n°63 de l'année 2004 (relative à la protection des données personnelles) ne sont plus adaptées aux évolutions technologiques ni à l'évolution du cadre législatif tunisien.

Elle cite notamment la présence, dans la composition du Conseil de l'Instance, d'un représentant du Conseil des conseillers — une institution aujourd'hui dissoute — ainsi que d'autres dispositions nécessitant une révision. La Présidence du gouvernement précise que, dans les systèmes administratifs comparés, les approches en matière de protection des données personnelles varient entre la création de conseils ou commissions nationales, des instances spécialisées ou des instances unifiées.

Les modèles diffèrent également quant à la composition des conseils : élargie (18 membres selon le modèle français), restreinte (4 membres selon le modèle italien) ou unipersonnelle (modèle suisse).

Elle rappelle que la loi créant l'Instance nationale de protection des données personnelles en Tunisie prévoit, dans son article 78, une composition élargie de 15 membres nommés pour trois ans. La dernière composition a été désignée par le décret gouvernemental n°230 de 2021 du 16 avril 2021, ce qui signifie que le mandat légal des membres a expiré le 16 avril 2024.

La Présidence du gouvernement ajoute que l'ensemble des structures de l'État œuvrent à garantir le respect des données personnelles et la protection de la vie privée, à travers des approches multiples et intégrées.

Celles-ci reposent sur l'adaptation de la législation aux normes internationales, le renforcement des acteurs selon des critères d'efficacité, ainsi que des actions mêlant prévention, sensibilisation, éducation et sanctions.

Leur mise en œuvre est confiée aux différents services publics selon leurs compétences, dans

le cadre des orientations constitutionnelles et de référence.

Après avoir rappelé les textes juridiques en vigueur, elle souligne que, dans une optique de consolidation de la protection des données personnelles — et en conformité avec les meilleures pratiques comparées, notamment le Règlement général sur la protection des données (RGPD) de l'Union européenne — la circulaire n°18 du 12 octobre 2022 a été publiée afin de renforcer la protection des données au sein des structures publiques.

Cette circulaire impose plusieurs mesures, dont la désignation d'un délégué à la protection des données par chaque structure publique et l'élaboration d'une cartographie de tous les traitements de données en fonction de leurs finalités. Concernant l'accès à l'information (réponse à une question du même député), la Présidence du gouvernement souligne que toutes les structures de l'État œuvrent à garantir ce droit, afin d'encourager la participation citoyenne à la vie publique, renforcer la transparence et la reddition des comptes, prévenir et combattre la corruption et consolider la confiance entre l'administration et ses usagers.

MAURITANIE

Accord de performance pour la centrale de 34 MW de Nouadhibou

En attendant d'exploiter davantage le potentiel renouvelable dont dispose la région pour améliorer l'accès à l'électricité, les autorités mauritaniennes poursuivent le renforcement des capacités thermiques existantes afin d'assurer la continuité du service dans une zone stratégique.

La compagnie nationale d'électricité de la Mauritanie, la SOMELEC, a signé un accord de performance garantie de 3 ans avec Wärtsilä, entreprise finlandaise spécialisée dans les technologies énergétiques, pour la centrale électrique de 34 MW de Nouadhibou, selon une annonce faite vendredi 27 novembre.

Le contrat élargit la portée de l'accord

précédent entre les deux partenaires, qui portait uniquement sur une assistance technique, pour inclure désormais la garantie de performance de l'actif. L'opération a été enregistrée par Wärtsilä au troisième trimestre 2025.

La centrale de Nouadhibou est équipée de deux moteurs Wärtsilä 32 et de deux moteurs Wärtsilä 46. Elle assure une part essentielle de l'approvisionnement en électricité de la capitale économique et contribue à la stabilité du réseau national. Dans le cadre du nouvel accord, Wärtsilä fournira un appui opérationnel avec trois conseillers techniques et un magasinier sur site, ainsi qu'un suivi à distance depuis son Expertise Cen-

tre. L'entreprise réalisera aussi la maintenance non planifiée, les révisions majeures toutes les 12 000 heures, et l'approvisionnement en pièces de rechange pour les moteurs, auxiliaires et composants de sécurité.

« Garantir un approvisionnement électrique fiable est essentiel pour la croissance de la Mauritanie. En élargissant notre partenariat avec Wärtsilä dans notre centrale électrique de Nouadhibou, nous renforçons la stabilité du réseau national et assurons à la fois l'excellence opérationnelle à long terme et les performances futures de la centrale », explique Khroumbali Lehbib, directeur général de la SOMELEC.

Le taux d'accès à l'électricité en Mauritanie s'établit à environ 55 %, un peu au-dessus de la moyenne en Afrique subsaharienne. Toutefois, Nouadhibou comme Nouakchott, les deux principales villes du pays, font face à des coupures récurrentes qui affectent les ménages et les activités économiques. Les autorités ont annoncé plusieurs mesures destinées à renforcer la continuité du service électrique et à améliorer la performance des infrastructures existantes. La signature de cet accord s'inscrit dans ce contexte immédiat, avec un objectif de sécurisation et d'optimisation de la production en place.

EGYPTE

Maersk annonce son retour progressif au canal de Suez dès décembre

Après des mois de perturbations en Mer Rouge et une baisse historique des revenus du canal de Suez, le retour annoncé de Maersk sur cette voie augure une normalisation progressive des flux. Un signal qui intéresse tant la chaîne logistique mondiale que l'Égypte.

Le président de l'Autorité du canal de Suez (SCA), Osama Rabie, a annoncé que les porte-conteneurs et autres navires affiliés à AP Moller-Maersk reprendront le transit via le canal dès décembre 2025. Cette évolution fait suite à plusieurs mois de discussions bilatérales ayant abouti à un nouvel accord de partenariat stratégique, première étape vers un retour complet de l'armateur danois sur cette route maritime majeure.

Elle survient alors que l'accalmie dans le conflit Israël - Palestine a favorisé une reprise progressive du trafic en Mer Rouge. La SCA multiplie par ailleurs les négociations avec d'autres armateurs internationaux pour

relancer les flux dans son corridor, notamment avec le français CMA CGM. Pour attirer davantage les opérateurs, l'autorité a introduit depuis mi-mai une réduction de 15 % des droits de passage.

Ses dernières données montrent une hausse des mouvements de navires au cours des derniers mois. En octobre 2025, le canal a enregistré 4405 navires transportant 185 millions de tonnes, contre 4332 navires et 167,6 millions de tonnes sur la même période l'année précédente.

Maersk a évité le canal de Suez à partir de novembre 2023, après une série d'attaques revendiquées par les Houthis, dont celle contre le Maersk Hangzhou. CMA CGM avait quant à lui continué d'utiliser le canal, ses navires parfois dotés d'escortes militaires. Le retour progressif des géants du transport maritime sur cette voie annonce un soulagement pour la chaîne logistique mondiale, affectée depuis fin 2023 par l'augmentation

des délais et des coûts d'expédition causée par les détours opérés par les armateurs. Un début d'atténuation s'est observé ces derniers mois, notamment sur le segment du fret conteneurisé. Début octobre, le World Container Index de Drewry s'établissait à 1669 USD pour un conteneur de 40 pieds, son niveau le plus bas en douze mois. La reprise progressive du trafic devrait également se traduire pour l'Égypte, par une hausse des recettes en devises dont une part essentielle provient du canal de Suez.

Selon le président Abdel-Fattah El-Sissi, les perturbations en Mer Rouge ont entraîné en 2024 environ 800 millions USD de pertes mensuelles, une chute de 60 % des revenus ainsi qu'un manque à gagner total de près de 7 milliards USD. Au premier trimestre 2025, Osama Rabie signalait encore une baisse de 50 % du nombre de navires transitant par le canal.

AQUACULTURE

Le Zimbabwe renforce sa base de production avec une nouvelle écloserie

Pays enclavé d’Afrique australe, le Zimbabwe dépend principalement des pêcheries continentales pour l’approvisionnement local en produits halieutiques. Le gouvernement qui veut renforcer la contribution de l’aquaculture investit dans de nouvelles infrastructures pour accompagner les producteurs.

Au Zimbabwe, le ministère de l’Agriculture a procédé le vendredi 21 novembre dernier à l’inauguration d’une nouvelle écloserie basée sur un site du centre de recherche agricole et scientifique Matopos Research Institute, situé près de Bulawayo. Selon les informations relayées par le média local The Herald, l’installation, dont le coût de réalisation n’est pas révélé, s’inscrit dans le cadre du Programme de coopération technique entre le gouvernement et la FAO. D’après Milton Makumbe, directeur du Département des ressources halieutiques et aquacoles (FARD), l’écloserie est dotée d’une capacité de production de 2,7 millions d’alevins par an et fonctionne actuellement à hauteur de 75 % de sa capacité.

« Cette écloserie constitue un investissement majeur pour renforcer la production nationale de poissons, autonomiser les communautés et garantir la disponibilité d’alevins de qualité au plus près des pisciculteurs », a déclaré pour sa part Obert Jiri, secrétaire permanent au ministère des Terres, de l’Agriculture, de la Pêche, de l’Eau et du Développement rural. Globalement, cet investissement vise à améliorer l’accès des pisciculteurs aux alevins pour soutenir les ambitions de croissance de la filière. Dans le cadre de son plan national de développement adopté en mai 2025, le gouvernement ambitionne en effet de porter la production locale de tilapia à 14 000 tonnes d’ici 2032. En comparaison, la production aquacole au Zimbabwe n’a atteint que 4 942

tonnes en 2024, selon les données compilées par l’Organisation mondiale de la santé animale (OMSA). L’enjeu pour les autorités d’accélérer le développement de l’aquaculture, sera de renforcer sa contribution à l’approvisionnement du marché intérieur en poisson. Toujours d’après l’OMSA, l’aquaculture ne représente que 16 % de l’offre locale de poissons au Zimbabwe, évaluée à 31 000 tonnes en moyenne par an entre 2020 et 2023, le reste provenant des captures issues des pêcheries continentales. Le pays d’Afrique australe qui a affiché un besoin de consommation annuel moyen évalué à 60 000 tonnes sur la même période, doit donc recourir aux importations.

KENYA

Nairobi obtient un accès sans droits de douane au marché agricole malaisien

Au Kenya, les produits agricoles constituent la principale catégorie de matières premières exportées. Le gouvernement reste attentif aux opportunités commerciales avec ses partenaires pour améliorer davantage les performances du secteur sur ce segment d’activité. Le Kenya vient de conclure un accord avec la Malaisie autorisant les expéditions de produits agricoles en franchise de droits de douane à destination du pays asiatique. C’est ce qui ressort d’une rencontre qui s’est tenue lundi 24 novembre, à Nairobi,

entre le président kenyan William Ruto et le Premier ministre malaisien Anwar Ibrahim. Ce partenariat, relayé par les médias locaux, est présenté comme une avancée majeure dans le renforcement de la coopération bilatérale entre les deux pays, selon les autorités. Il constitue en outre une opportunité pour le Kenya d’élargir les débouchés pour les agriculteurs sur le marché international et de renforcer la compétitivité de l’origine kenyane sur le marché agricole malaisien. « La suppression de ces droits de douane est particulièrement impor-

tante compte tenu de la structure actuelle de nos échanges commerciaux, les principales exportations du Kenya vers la Malaisie comprenant le thé, le café, les fleurs, les avocats », a déclaré le président Ruto. Dans un rapport publié en juillet dernier, la CNUCED estime que le pays asiatique a importé pour près de 21,7 milliards \$ de produits alimentaires en moyenne par an entre 2021 et 2023. Parmi les principaux postes de dépense figurent notamment les céréales (blé, riz, farine protéinée), les produits laitiers, la viande bovine ou encore des fruits tels que les

agrumes. Plus largement, l’accès sans droits de douane au marché agricole malaisien est également une opportunité pour le Kenya d’augmenter les recettes d’exportation issues du secteur agricole. Les données compilées par la banque centrale du pays montrent que la première économie d’Afrique de l’Est a engrangé près de 3 milliards \$ de recettes grâce à ses expéditions de produits agricoles et alimentaires au terme de l’exercice fiscal 2024/2025.

BÉNIN

Baisse du budget numérique malgré la hausse des chantiers stratégiques

Les ambitions du Bénin en matière de transformation digitale ne faiblissent pas, notamment en ce qui concerne les aspects accès et inclusion. Ceci, malgré la chute des financements extérieurs de 12,22 %, qui a provoqué le repli du budget. La ministre béninoise du Numérique et de la Digitalisation, Aurélie Adam Soulé Zoumarou (photo), a présenté le mardi 25 novembre devant la com-

mission budgétaire de l’Assemblée nationale une enveloppe prévisionnelle de 27,2 milliards FCFA (48 millions de dollars) pour l’exercice 2026. Le montant proposé affiche une baisse de 6,32 % par rapport aux 29,034 milliards FCFA alloués en 2025. Les prévisions budgétaires pour 2026 comprennent des dépenses de fonctionnement de 9,7 milliards FCFA et des dépenses en capital de 17,4

milliards FCFA. Le budget est réparti sur trois programmes principaux. Le programme Pilotage et soutien bénéficie de 2,1 milliards FCFA pour améliorer la performance des services du ministère et soutenir les secteurs du numérique, de la digitalisation et des médias. Le programme Numérique, doté de 12,3 milliards FCFA, a pour ambition de promouvoir la transformation digitale.

BURKINA FASO

Le turc Aksa Enerji annonce un projet de centrale électrique de 119 MW

Aksa Enerji construira une centrale à fuel de 119 MW à Ouagadougou avec un contrat de vente de 20 ans, sécurisant l’approvisionnement électrique et créant des emplois locaux, tout en renforçant la stabilité énergétique du Burkina Faso. Le turc Aksa Enerji a annoncé un projet de centrale électrique à fuel d’une capacité installée de 119 MW à Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso. Il a aussi annoncé la signature d’un contrat de vente d’électricité de 20 ans avec la société nationale Sonabel, garantissant la revente intégrale de la production sur deux décennies. Le coût de construction

de l’infrastructure n’a cependant pas été dévoilé. La société affirme que la centrale sera mise en service au cours du dernier trimestre 2026. Elle vise principalement à répondre à une demande énergétique croissante, stimulée par l’urbanisation et l’augmentation de la population. Elle renforcera la fiabilité de l’approvisionnement en électricité dans la capitale et ses environs, et sa construction comme son exploitation créeront des emplois locaux et mobiliseront les fournisseurs régionaux. Cemil Kazanci, président du Conseil d’administration et Directeur général

d’Aksa Enerji, a affirmé que ce projet s’inscrit dans la stratégie de l’entreprise turque en Afrique, où elle a déjà construit plusieurs infrastructures énergétiques, comme au Sénégal et au Ghana. Il a rappelé sa capacité à fournir des solutions techniques rapides et efficaces grâce à sa solidité financière et à plus de 25 ans d’expérience sur le continent. « L’initiative que nous prenons aujourd’hui reflète de manière significative notre vision de création de valeur à long terme en Afrique. Pour contribuer aux objectifs de sécurité de l’approvisionnement énergétique du Burkina Faso, nous mobiliserons notre expérience et nos

compétences afin de déployer nos solutions les plus rapides et les plus efficaces. Comme pour nos précédents projets sur le continent africain, je suis convaincu que nous réussirons également celui-ci », a-t-il ajouté. Pour le Burkina Faso, le projet apporte un instrument concret pour combler l’écart entre l’offre et la demande en énergie électrique. Le renforcement de l’infrastructure contribue également à la croissance économique et à la sécurité énergétique. Quant à Aksa Enerji, elle mène d’autres projets majeurs en Afrique, comme la construction d’une centrale de 1000 MW au Gabon.

POUR FINANCER LE BUDGET 2026

Le Cameroun prévoit d’emprunter 5,5 milliards \$

Le projet de budget du Cameroun pour l’exercice 2026 s’équilibre en recettes et en dépenses à 8816,4 milliards FCFA (15,5 milliards \$), en hausse d’un peu plus de 1000 milliards FCFA (+14 %) sur un an. Pour financer une partie de son budget 2026, le gouvernement camerounais projette de mobiliser 3104,2 milliards FCFA (5,5 milliards \$) via différents mécanismes d’endettement, selon le projet de Loi de finances soumis au Parlement. Ce montant représente une hausse de 777,7 milliards FCFA par rapport aux 2326,5 milliards FCFA prévus en 2025. Pour satisfaire ce besoin, le gouvernement compte solliciter plusieurs circuits de financement. Les tirages sur les prêts projets devraient représenter 826,7 milliards FCFA. Les emprunts extérieurs atteindraient 1000 milliards, tandis que les banques locales devraient contribuer à hauteur de 589,7 milliards. Le Trésor public entend également lever 400 milliards sur le marché monétaire, notamment à travers l’émission de titres publics. Les appuis budgétaires attendus des partenaires étrangers devraient atteindre 120 milliards FCFA. À cela s’ajoutent 167,8 milliards de financements exceptionnels. Bien que nécessaires au financement du budget, ces emprunts supplémentaires pourraient accentuer un endettement déjà jugé préoccupant. La Banque africaine de développement (BAD) et le Fonds monétaire international (FMI) classent en effet le Cameroun parmi les pays présentant un risque élevé de surendettement. Le gouvernement se veut toutefois rassurant. D’après ses projections, le ratio dette/PIB devrait rester en 2026 en dessous du seuil de 70 % fixé par les règles de convergence de la Cemac. Selon le site Investir au Cameroun, qui cite la note de conjoncture d’octobre 2025 de la Caisse autonome d’amortissement (CAA), la dette intérieure de l’administration centrale (hors restes à payer et dette flottante) s’établissait, au 30 septembre 2025, à 4246 milliards FCFA. À la même date, la dette extérieure a quant à elle atteint 8568,2 milliards FCFA.

ITALIE

Rome deuxième en Europe pour les jeunes NEET

Les données d'Eurostat révèlent un pays en crise démographique, où les jeunes peinent à entrer dans le monde du travail et retardent leurs choix de vie.

L'Italie est un pays vieillissant, comptant de moins en moins de jeunes. Plus inquiétant encore, cette jeune génération peine à trouver sa place dans la société : l'Italie affiche le deuxième taux le plus élevé de jeunes NEET d'Europe – ces jeunes âgés de 15 à 29 ans sans emploi, ne suivant aucune étude, ni formation. La Péninsule compte actuellement environ 1,4 million de NEET, soit 15,2% des jeunes âgés de 15 à 29 ans. Ce chiffre place l'Italie au deuxième rang en Europe, derrière la Roumanie (19,4 %) et bien au-dessus de la moyenne européenne de 11 %. Dans le sud de l'Italie, la proportion de jeunes NEET atteint 23,3 %, contre 9,8 % dans le nord et 12,9 % dans le centre. Cette fragilité se conjugue avec celle d'une génération qui risque de devenir la plus petite de l'histoire démographique italienne. A cause de la dénatalité, la population des 25-34 ans a perdu 2,3 millions d'individus en vingt ans. Les années à venir ne laisse pas présager une amélioration immédiate sachant

que les moins de 15 ans représentent désormais moins de la moitié des plus de 65 ans, jusqu'à tomber bientôt à moins d'un tiers. L'accès des jeunes Italiens au marché du travail est parmi les plus difficiles d'Europe. En 2023, seuls 23,1 % des jeunes de 15 à 24 ans occupaient un emploi, le taux le plus bas de l'Union européenne (à égalité avec la Grèce). La moyenne européenne s'établit à 35,3 %, avec des pics à 58,4 % aux Pays-Bas et à 52,2 % en Allemagne. En Italie, le nombre de personnes actives âgées de 25 à 34 ans a chuté de plus de 6 millions à environ 4,2 millions, réduisant ainsi leur part dans la population active de 27,1 % à 17,8 %, selon le rapport « Démographie et Force de travail » élaboré par le Cnel (Conseil national économie et travail). Les difficultés professionnelles influent également sur les choix de vie. En Italie, les jeunes quittent le domicile familial en moyenne à 30 ans, soit 4,1 ans de plus que la moyenne européenne de 25,9 ans. Dans le Sud, la situation est en-

core plus marquée : en moyenne, les jeunes quittent le domicile familial à 31,6 ans.

Insérer les Neet sur le marché du travail

Face à cette situation, l'Italie entend récupérer ses NEET sur son marché du travail. En Lombardie, par exemple, la région, la Fondation Cariplo et Intesa Sanpaolo ont débloqué 50 millions d'euros pour un programme « Zéro Neet » visant à améliorer les opportunités de formation entre cours de cuisine, de menuiserie ou de charpentry, pour les jeunes provenant des prisons ou l'immigration irrégulière. Et au niveau national, les ministères du Travail, de l'Éducation et du Mérite, en collaboration avec l'INPS (Institut italien de la sécurité sociale), ont signé un protocole d'accord début novembre, qui, pour la première fois, établit une interopérabilité de leurs systèmes d'information respectifs. L'objectif : renforcer les politiques d'insertion sociale et professionnelle.

ALLEMAGNE

Le programme économique de Merz sous le feu des critiques

Soulevant un scepticisme croissant chez les économistes allemands, le chancelier chrétien-démocrate peine à lancer les réformes susceptibles de sortir le pays du marasme, tandis que la relance budgétaire promise tarde à porter ses fruits. C'était il y a tout juste neuf mois. Le 5 mars 2025, avant même d'être intronisés par le nouveau Bundestag élu dix jours plus tôt, les chefs des partis de la future

coalition conservatrice sociale-démocrate annonçaient d'une décision historique : l'adoption d'un fonds hors budget de 500 milliards d'euros pour les infrastructures et le climat, et la levée de l'essentiel des restrictions constitutionnelles sur les dépenses de défense. Un « bazooka » financier d'ampleur inédite, qui a nourri de grands espoirs : l'Allemagne débloquent enfin son énorme levier budgétaire pour investir et se mo-

derniser, avec un effet attendu sur la croissance européenne. L'endettement record, adopté avec la promesse de réformes, aurait un effet similaire à l'« agenda 2010 » du chancelier social-démocrate Gerhard Schröder de 2003, resté dans la mémoire collective comme l'étincelle ayant sorti le pays de son statut d'« homme malade de l'Europe ». Trois trimestres plus tard, l'euphorie est largement retombée. La

croissance n'est pas repartie, la consommation est en berne, l'investissement privé est tombé à son niveau de 1995 et les plans sociaux se suivent dans l'industrie. L'« automne des réformes » promis par le chancelier chrétien-démocrate (CDU) Friedrich Merz, se résume essentiellement à une réforme des retraites à minima, sans report de l'âge de départ, avec des droits supplémentaires

ETATS UNIS

Goldman tente d'expliquer la surperformance de la productivité américaine

Goldman Sachs dans une note récente a indiqué que les États-Unis ont significativement dépassé les autres économies avancées en matière de croissance de la productivité au cours des trois dernières décennies et examine les raisons structurelles derrière cette divergence. Depuis 1995, la productivité du travail américaine a augmenté à un taux annuel moyen de 2,1%, soit plus du double du rythme des autres économies avancées, créant un écart cumulatif d'environ 50%, selon le courtier. Goldman Sachs attribue une grande partie de cette avance à la production informatique et aux secteurs à forte intensité informatique comme les services professionnels, la finance et l'assurance. Goldman Sachs estime qu'environ 0,55 point de pourcentage de l'écart annuel de productivité du travail entre les

États-Unis et la zone euro reflète un approfondissement du capital plus fort dû à des investissements plus élevés, tandis qu'une différence annuelle de 0,35 point provient d'une croissance plus rapide de la productivité totale des facteurs, ou PTF. La PTF américaine a enregistré une croissance annuelle d'environ 0,95%, contre 0,6% dans la zone euro. Le courtier affirme également qu'une partie de l'écart est surestimée en raison des différences de mesure. Les indices de prix américains pour le matériel et les logiciels ont chuté plus fortement qu'en Europe, reflétant probablement des ajustements de qualité plus importants par les agences statistiques américaines, ce qui, selon Goldman, a ajouté près de 0,1 point de pourcentage à la croissance annuelle de la PTF depuis 1995. En outre, le courtier indique que les

heures travaillées ont été sous-estimées dans les données de productivité américaines, augmentant artificiellement la productivité mesurée d'environ 0,2 point par an depuis 2019. Ensemble, ces problèmes représentent un peu plus de 0,1 point de l'écart annuel de PTF, réduisant l'écart ajusté à environ 0,25 point. Goldman identifie quatre principaux facteurs structurels de l'écart ajusté. Le premier est l'investissement américain plus élevé dans les actifs incorporels comme les logiciels et la R&D, qui a contribué à environ 0,25 point par an à l'approfondissement du capital de 1995 à 2019, contre moins de 0,1 point dans la zone euro. Les retombées incorporelles ont encore stimulé la PTF américaine de 0,2 point annuellement contre 0,1 en Europe, expliquant environ 40% de l'écart ajusté.

SELON LA CBI

L'optimisme des services britanniques chute à son plus bas niveau en trois ans

L'optimisme dans le secteur des services au Royaume-Uni a reculé au rythme le plus rapide depuis trois ans au cours des trois mois précédant novembre, sous l'effet de pressions continues sur les coûts qui ont érodé les bénéfices, a indiqué lundi la Confédération de l'industrie britannique (CBI). Le budget annuel de la ministre des Finances Rachel Reeves, présenté le 26 novembre et prévoyant une hausse des impôts de 26 milliards de livres sterling (34 milliards de dollars), ne devrait guère stimuler le moral des entreprises, selon la CBI. « Le budget de la semaine dernière va engendrer des coûts supplémentaires pour les entreprises, tout en freinant l'investissement et la rentabilité, notamment avec l'ajout des cotisations d'assurance nationale sur les contributions salariales aux retraites et l'absence de mesures sur le coût prohibitif de l'énergie pour les entreprises », a déclaré Charlotte Dendy, responsable à la CBI. D'autres chiffres publiés lundi par l'Institute of Directors (IoD) montrent que le sentiment des entreprises n'a progressé que très légèrement après le budget et reste proche de ses niveaux historiquement bas.

ESPAGNE

L'inflation reflue légèrement en novembre, à 3% sur un an

L'inflation en Espagne a légèrement reflué en novembre, tombant à 3% sur un an, toujours au-dessus de l'objectif de 2% fixé par la Banque centrale européenne (BCE), selon une estimation provisoire publiée par l'Institut national de Statistiques (INE). En octobre, la hausse des prix avait atteint 3,1% en glissement annuel, au plus haut depuis juin 2024, selon l'INE. Sur un mois, les prix ont augmenté de 0,2%. La légère baisse observée en novembre sur un an "est principalement due à la diminution des prix de l'électricité, par rapport à la hausse de novembre 2024", précise l'INE dans un communiqué. En Espagne, l'inflation avait dépassé les 10% à l'été 2022 dans la foulée du déclenchement de l'invasion russe à grande échelle de l'Ukraine, dont les conséquences avaient entraîné une flambée des prix de l'énergie. Le coût du logement, dont les prix ont explosé depuis plusieurs années, notamment dans les grandes villes espagnoles, reste l'une des préoccupations principales de la population. Malgré une inflation qui grignote le porte-monnaie des Espagnols, le contexte économique global reste positif pour l'Espagne avec une croissance attendue pour 2025 à 2,9% par le gouvernement, tirée notamment par le tourisme, les investissements et la consommation des ménages.

BRAVE SEARCH

“Aucune institution humaine ne peut résister à la corruption”

Proposer un moteur de recherche alternatif quand le leader détient 90% de part de marché à l'international, c'est un pari risqué. Mais quand en plus on choisit de développer son propre index de manière indépendante, cela devient un tour de force. C'est pourtant la décision prise par l'éditeur du navigateur Brave avec Brave Search.

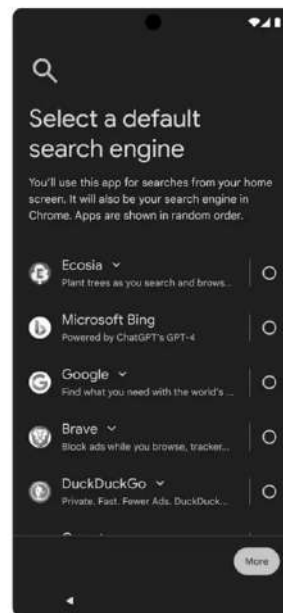
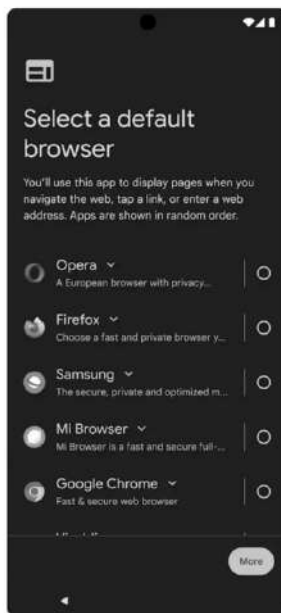
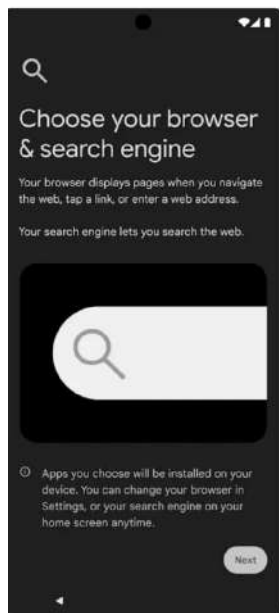
1^{ère} partie

Avec 20 milliards de requêtes de recherche par an, comment Brave Search prévoit-il d'atteindre le seuil symbolique des 50 milliards pour rivaliser avec les volumes de Bing? Quelles sont vos projections pour les trois prochaines années?

Josep M. Pujol : En novembre 2025, on est à 20 milliards, en novembre 2024, c'était 13 milliards, et en novembre 2023, c'était 9 milliards. Nous avons connu une croissance d'environ 40 à 50 % par an en termes de requêtes traitées, sans compter l'utilisation des API de recherche. Dans un peu plus de deux ans, nous devrions atteindre le volume de Bing. Donc pour nous, il s'agit de continuer à faire ce que nous faisons. Bien sûr, le paysage de la recherche est en pleine mutation, avec les réponses générées par l'IA, la recherche agentique, les nouveaux acteurs qui ajoutent une couche d'IA aux résultats de recherche sur le Web et les litiges en cours en matière de droits d'auteur. Je n'oserais pas prédire où nous en serons dans trois ans, mais une chose est sûre : nous continuerons à offrir la meilleure recherche possible à tout le monde, c'est-à-dire à la fois aux utilisateurs et aux autres entreprises qui en ont besoin.

Contrairement à DuckDuckGo, qui s'appuie en partie sur Bing - ce que vous ne manquez pas de nous rappeler régulièrement :) - vous disposez d'un index indépendant de 30 milliards de pages. Comment votre projet Web Discovery vous permet-il de capturer du contenu que Google et Bing ne trouvent pas? Pouvez-vous donner des exemples concrets?

J.M.P : Notre index compte désormais plus de 35 milliards de pages. Cependant, la taille de l'index est un indicateur de qualité assez médiocre, car la plupart du Web est remplie de spam et de contenus dupliqués ou obsolètes, ce dont nous ne voulons pas et que nous n'indexons généralement pas. Dans l'apprentissage automatique (ainsi que dans les grands modèles linguistiques d'IA), il existe un problème de "garbage in, garbage out" (si l'on entre des données erronées, on obtient des résultats erronés). Alimenter les modèles avec de "mauvaises données" réduit leur précision. Le projet Web Discovery de Brave est notre approche pour séparer le bon grain de l'ivraie sur le Web, afin que notre index de recherche contienne le moins de bruit possible. Cela contribue à améliorer la qualité et à réduire les coûts d'infrastructure et de calcul. Face à Qwant, qui peine à s'imposer en Europe, et à Ecosia, qui mise sur l'écologie, quelle est votre stratégie pour vous positionner comme l'alternative européenne de référence au-delà de la simple promesse de confidentialité? J.M.P : Il existe une différence de qua-



Josep M. Pujol, Chief of Search chez Brave Software

lité entre Qwant/Ecosia et Brave : nous disposons de notre propre index de recherche, que nous exploitons nous-mêmes et qui peut fonctionner sans tiers pour toutes les requêtes. Il semble que nous ayons bien fait de souligner la dépendance de DDG à Bing, comme vous l'avez dit, mais c'est aussi vrai pour ses homologues européens. Dans ces cas-là, ils s'appuient sur Google, car Bing semble se livrer à des manœuvres étranges avec ses partenaires de longue date.

Outre notre propre index, la proposition de valeur de Brave en matière de confidentialité Search est également très importante. Sur des services équivalents, nous pensons que les gens préfèrent une option plus privée. La mission de Brave est de créer une pile technologique qui réponde à la condition préalable "service équivalent" afin que les gens puissent opter pour la confidentialité sans avoir à sacrifier la commodité ou la qualité. Nous pensons être en bonne voie pour atteindre cet objectif, tant pour la recherche que pour notre navigateur, d'où la croissance soutenue que nous connaissons. Mais le monde ne cesse d'évoluer et c'est vraiment une cible mouvante. Reste que nous sommes là et nous continuons à nous développer, en faisant ce que nous pen-

sons être le mieux pour les utilisateurs.

L'effet DMA en Europe s'est traduit par une augmentation de 50% des installations d'applications sur iOS. Comment comptez-vous tirer parti de cette dynamique? Disposez-vous de données sur les taux de rétention de ces nouveaux utilisateurs européens?

J.M.P : Au cours du premier semestre 2024, lors des premières vagues d'écrans de choix dans l'UE, Brave a mené des promotions ciblant les utilisateurs mobiles afin de préparer les consommateurs à choisir leur navigateur par défaut. Étant donné que Brave se développe principalement de manière organique grâce au bouche-à-oreille, l'écran de choix de la DMA a permis à un plus grand nombre de consommateurs de découvrir Brave, et cela a stimulé l'acquisition globale. Cette augmentation du nombre de nouveaux utilisateurs, soutenue par une forte croissance organique, a entraîné une accélération du taux de croissance des utilisateurs actifs quotidiens dans l'UE.

Vous affichez un ratio de 0,42 entre le nombre d'utilisateurs uniques actifs par jour et le nombre d'utilisateurs uniques actifs mensuels. Vous avez donc un engagement élevé. Mais comment ce ratio évolue-t-il selon les régions? L'Europe présente-t-elle des tendances différentes de celles des États-Unis?

J.M.P : En 2025, le ratio DAU/MAU est de 0,42 à l'échelle mondiale, ce qui signifie que 42% des utilisateurs actifs mensuels (MAU) de Brave sont actifs chaque jour. et cela souligne l'adéquation de notre produit/marché. En ce qui concerne les États-Unis et l'Europe, ces deux marchés sont assez similaires et affichent tous deux un engagement supérieur à la moyenne par rapport à notre ratio mondial.

Brave Search prend actuellement en charge l'anglais, le français, l'alle-

mand et l'Espagnol. Quels sont vos critères pour ajouter de nouvelles langues? Le chinois ou le japonais sont-ils prioritaires?

J.M.P : Le japonais n'est pas pris en charge, ce qui signifie que les utilisateurs locaux peuvent utiliser Brave Search, mais le moteur de recherche n'est pas configuré par défaut sur ce marché. À ce jour, les pays dans lesquels nous pensons être suffisamment performants pour être le moteur de recherche par défaut sont les États-Unis, le Canada, le Royaume-Uni, la France, l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, l'Autriche, l'Inde, le Mexique, le Brésil, l'Argentine et l'Australie.

Cela dit, Brave Search peut être utilisé dans n'importe quel pays et dans n'importe quelle langue, mais la qualité peut varier en fonction de la taille de la population (qui influe sur le projet Web Discovery) ainsi que du marché potentiel. Par exemple, le navigateur Brave n'est pas disponible en Chine continentale, donc même si la population y est très importante, nous avons très peu d'utilisateurs dans ce pays. Il existe également des problèmes techniques : nous sommes moins performants pour les alphabets non latins en raison du biais de nos modèles entraînés. Parmi les autres facteurs, il y a aussi la difficulté de l'exploration. Quand certains domaines sont très axés sur un pays cela rend très difficile l'exploration des pages en dehors de ce dernier. Au final, la prise en charge des pays est entièrement basée sur la qualité mesurée. Mais l'objectif est de tous les prendre en charge.

Comment optimisez-vous la pertinence des résultats pour les requêtes locales? Par exemple, pour une recherche sur "restaurant italien" depuis Lyon ou depuis New York?

J.M.P : Nous prenons en compte la localisation de l'utilisateur, explicite ou implicite (avec son autorisation). Par ailleurs, de nombreuses pages peuvent être géolocalisées. On peut donc obtenir des résultats de recherche localisés comme dans votre exemple.

Votre index de 30 milliards de pages inclut-il un équilibre géographique intentionnel ou reflète-t-il naturellement la distribution du contenu web? Comment évitez-vous les biais en faveur de la langue anglaise?

J.M.P : Nous n'avons pas mis en place de correction des biais, nous sommes presque entièrement guidés par la "popularité des pages", laquelle est dérivée du Web Discovery Project. Une partie de l'index est tirée d'une liste de quelques centaines de flux sélectionnés, couvrant principalement l'actualité et les événements sensibles au facteur temps comme le sport, etc.

(A suivre)

Mots fléchés

MOIS LANGUE PARLÉE AU BRÉSIL		CANAL MARIN ON Y JOUE AU TENNIS		CÉLEBRES CHUTES PREMIÈRE NOTE		SERVIE AVEC LE CAFÉ FUSÉE PACIFIQUE		AVANT LE VERBE					
CONDUITE STAR DU FOOTBALL													
				AFFLUENT DU RHÔNE GENÊT ÉPINEUX				PRÉNOM ANGLAIS					
CÉLÈBRE STADE À RIO FILS DE CHEIKH													
			ÉPOUSE DE JUPITER						VOUTE GREFFE		LE MORINGUE BRÉSILIEN		PASSÉ DE MODE
SUR UNE BORNE ROYAL INTÉRIMAIRE			UN ESCALIER FACILE À MONTER		CANARD SAUVAGE BOUT DE SEIN						ARGON AU LABO QUASI- MONOPOLE		
						GROS MALAISE EXPLOSIF							
FOND DE TASSE	ERMITE AURA EN HORREUR							AVARIÉS		PRIX À GAGNER SOUS SOL			
				GRILLER									
CAPITALE DU BRÉSIL POUDRE AUX YEUX									PERÇU PAR LE BANQUIER TÉRAOCTET				
				MÉLANGENT LES COULEURS STRONTIUM						CONJONC- TION CHÈRE ET TENDRE			VOISINE DE FLORENCE
PRIS LE RISQUE PETIT TOUR					VALLÉE DES PYRÉNÉES		DONNE LE CAP SOMMET PYRÉNÉEN						
		SIÉGEAI PETITE BRÈVE							MYTHIQUE GÉNISSE			MASQUE	
VILLE DU BRÉSIL STYLES				VOLUP- TUEUSE ÉCOLE DU POUVOIR									
						PRONOM PERSONNEL		CÔTÉ OBSCUR		ESPION EN JUPONS POSSESSIF			
BOUT DE NERF VILLE DU BRÉSIL			SORTIRAS DE LA MATERNITÉ								PETITE QUANTITÉ		
								GROS POISSON					

ECHANGES ASIATIQUES

Les cours du pétrole gagnent 1,5 %

Les prix du pétrole ont enregistré une hausse notable de plus de 1,5 % lors des échanges asiatiques tôt ce lundi. Les contrats à terme sur le Brent ont progressé de 94 cents, soit une augmentation de 1,51 %, pour atteindre 63,32 dollars le baril. De leur côté, les contrats à terme sur le West Texas Intermediate (WTI) américain ont gagné 90 cents, équivalant à une hausse de 1,54 %, pour s'établir à 59,45 dollars le baril. Cette progression confirme une dynamique haussière soutenue sur les marchés pétroliers en ce début de semaine.

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Mardi 2 décembre 2025 <http://www.lesenjeuxeco.dz>



CONSEIL DE LA NATION

Azouz Nasri salue les mesures sociales du Président Tebboune

Le président du Conseil de la Nation, Azzouz Nasri, a salué ce lundi les mesures sociales annoncées par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, hier à l'issue du Conseil des ministres, notamment celles portant revalorisation du salaire minimum garanti et l'augmentation de l'allocation chômage. Dans son intervention lors d'une séance plénière consacrée à la présentation et au débat général sur le projet de loi de finances 2026, Azouz Nasri a affirmé que « ces décisions historiques et sans précédent reflètent l'engagement constant de l'État, sous la conduite du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, garant des intérêts du peuple, à œuvrer pour l'amélioration du niveau de vie des citoyens et la satisfaction de leurs attentes ». Il a ajouté que ces mesures « constituent assurément un acquis majeur à mettre au crédit du Président de la République et de sa politique éclairée, entièrement tournée vers le service et le bien-être du citoyen ». Pour rappel, le Conseil des ministres, réuni hier dimanche sous la présidence du Président Abdelmadjid Tebboune, a décidé de relever le salaire minimum garanti de 20 000 à 24 000 dinars à compter de janvier 2026, ainsi que d'augmenter l'allocation chômage de 15 000 à 18 000 dinars.

OPEP+

Hausse collective de la production pétrolière en décembre

L'Algérie et sept autres pays membres de l'alliance OPEP+ ont confirmé la décision d'augmenter collectivement leur production de 137 000 barils par jour en décembre. La quote part de l'Algérie avoisine les 4000 barils par jour. Cette décision s'accompagne d'une suspension des augmentations prévues entre le 1^{er} janvier et le 30 mars 2026, selon un communiqué du ministère des Hydrocarbures et des Mines. Cette reconfirmation est intervenue lors d'une réunion par visioconférence réunissant l'Algérie et sept autres pays engagés dans les ajustements volontaires de production : l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, Oman et la Russie. Le communiqué précise que ce mécanisme, validé début novembre, fixe une hausse globale de 137 000 barils/jour pour décembre 2025, dont 4 000 barils/jour pour l'Algérie, tout en gelant toute nouvelle augmentation durant le premier trimestre 2026. Les pays participants ont également réaffirmé leur engagement à maintenir un haut niveau de coordination et de suivi des évolutions du marché pétrolier mondial.

POUR "ÉLABORER DES SOLUTIONS AFRICAINES AUX MAUX AFRICAINS"

Attaf appelle à redoubler d'efforts

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a appelé lundi à Alger ses homologues africains à faire de la nouvelle édition du "Processus d'Oran" l'occasion de renouveler l'engagement de redoubler d'efforts pour "élaborer des solutions africaines aux maux africains". Dans une allocution vocale prononcée à l'ouverture du 12^{ème} séminaire de haut niveau sur la paix et la sécurité en Afrique "Processus d'Oran", M. Attaf a souligné la nécessité de renouveler l'engagement de "plaider d'une seule voix pour les priorités de l'Afrique au Conseil de sécurité et dans tous les forums multilatéraux". Présentant aux participants les salutations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui bénit ce processus, lui accorde la plus grande attention et veille avec un soin particulier à en assurer la pérennité et le renforcement, il a mis l'accent sur l'importance de renouveler l'engagement de « poursuivre la mobilisation afin de mettre fin à la marginalisation de l'Afrique dans les instances où se prennent les décisions internationales ». M. Attaf a jugé, dans ce contexte, que l'Afrique a aujourd'hui "plus que jamais besoin de renforcer son rôle diplomatique,

de concevoir et de mettre en œuvre des solutions africaines aux problèmes africains", et de "raviver sa tradition diplomatique" dont l'efficacité "a été démontrée tout au long de son histoire récente et plus ancienne", rappelant que celle-ci repose sur un dialogue constructif avec toutes les parties entraînées et animées par des initiatives de médiation proactive permettant de prévenir l'escalade et d'éviter la complexification des crises. Il a estimé, à ce titre, que la nouvelle édition du "Processus d'Oran" constitue l'occasion d'évaluer "les avancées remarquables accomplies dans la mise en œuvre de cette vision stratégique et sa traduction en une réalité tangible au sein des Nations Unies et de leur Conseil de sécurité". Il s'est félicité, à ce propos, de l'instauration du "Processus d'Oran" comme "rendez-vous continental régulier, établi de manière formelle" à l'agenda de l'Union africaine et de son Conseil de paix et de sécurité. Le ministre s'est dit, en outre, "fier" que les trois pays africains au Conseil de sécurité forment désormais "un bloc unique et uni, un bloc reconnu, doté d'une identité affirmée et de positions solides et cohérentes", mais aussi que l'Afrique ait "atteint un statut qu'aucun autre continent n'a atteint

avant elle", celui d'être représenté non par des voix nationales dispersées, mais par "une seule voix, unifiée, la voix du continent africain dans son ensemble". "Nous nous sommes attachés à ce que nos positions s'appuient sur les décisions de l'Union africaine, à ce que nos initiatives soient conformes aux orientations de son Conseil de paix et de sécurité, et à ce que nos actions soient pleinement en harmonie avec la doctrine africaine consacrée en matière de prévention des causes de tension et de conflit", a-t-il ajouté. Evoquant la conjoncture internationale actuelle, le ministre a affirmé que l'humanité traverse "une période de crise profonde, d'instabilité aiguë et de complexité extrême", marquée par "la polarisation, les divisions et les conflits", et par une "volonté déterminée à remettre en cause les acquis les plus précieux de l'humanité depuis les débuts de son histoire". Il s'est attardé, dans ce contexte, sur la guerre au Soudan générant "la plus grave crise humanitaire au monde, sans que ne pointe à l'horizon la moindre perspective de règlement politique susceptible de mettre fin aux souffrances du peuple soudanais" et sur la crise en Libye, après quatorze années, "venu un dossier oublié".

ALGER

Une bande de dealers transnationale démantelée

La brigade de police judiciaire de la sûreté de wilaya d'Alger a démantelé un réseau criminel spécialisé dans l'acheminement et l'écoulement de cannabis traité et de psychotropes. C'est ce qu'annonce ce lundi la DGSN dans un communiqué accompagné d'une vidéo. L'affaire, traitée sous la direction du

procureur de la République territorialement compétent, a permis l'interpellation de deux suspects, une femme et un homme, impliqués dans la formation d'une association de malfaiteurs et dans le trafic illicite de stupéfiants. La sûreté de wilaya a enclenché l'enquête après l'exploitation d'une information faisant état de l'activité

suspecte des deux individus. Les investigations menées sur le terrain ont permis d'établir précisément leur identité, ce qui a conduit les enquêteurs à mettre en place un dispositif d'interception efficace. L'opération a abouti à leur arrestation et à la saisie d'une quantité de 1,6 kilogramme de cannabis traité, de vingt-six comprimés psycho-

tropes, de la somme de cinquante-deux millions de centimes ainsi que de trois armes blanches prohibées. Après finalisation des procédures légales d'usage, la police judiciaire a présenté les mis en cause devant le procureur de la République près le tribunal de Koléa, conformément aux procédures judiciaires en vigueur.

EL-MEGHAÏER

la problématique du canal d'Oued-Righ prise en charge par les pouvoirs

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a indiqué, lundi à El-Meghaïer, que la problématique du canal d'Oued-Righ était prise en charge par les pouvoirs publics, compte tenu de son importance pour la population locale et la préservation de l'environnement. S'exprimant en marge de sa visite de travail dans la région, le ministre a mis l'accent sur l'importance accordée à ce canal qui draine les eaux en surplus de la région d'Oued-Righ, révélant que l'étude concernant la partie du canal située dans la wilaya d'El-Meghaïer, a été finalisée et qu'une première tranche du projet a été inscrite dans la Loi de finances 2026, pour un montant de 4 milliards DA. Les services hydrauliques ont enregistré un débit d'écoulement important dans ledit canal, atteignant les 7m3/seconde, nécessitant une réflexion sur l'exploitation de ces eaux à des fins agricoles, a ajouté M. Derbal en faisant état, à ce ti-

tre, d'un projet intégré d'une station de traitement et de déminéralisation pour la prise en charge définitive de cette problématique constituant une menace pour la santé et l'environnement. Le ministère, a-t-il poursuivi, s'attèlera à la réduction du taux de salinité des sols agricoles, à travers un réseau d'assainissement efficace, en vue du traitement des eaux du canal et de leur réutilisation notamment dans l'agriculture. Selon les explications fournies à la délégation ministérielle, la région touchée par cette problématique couvre une superficie globale de plus de 679.000 hectares, répartis sur quatre communes et renfermant un patrimoine de plus de deux millions de palmiers. Dans le même contexte, le ministre a mis l'accent sur la préservation du matériel consacré au curage du canal d'Oued-Righ, ainsi que sur la qualification des personnels chargés de l'entretien du canal, afin d'améliorer le rendement de ce

projet de service public. Inspecteur, dans la commune de Sidi-Amrane, le projet de réalisation et d'équipement d'un fourrage albien profond destiné à l'alimentation en eau potable, il a insisté sur le respect des délais et de la qualité de réalisation des projets, touchant directement le quotidien du citoyen. Le projet en question cible les concentrations d'habitants au Sud de la commune de Sidi-Amrane, une région enregistrant un déficit en ressource hydrique, avec l'extension que connaît la commune, at-on expliqué à la délégation ministérielle. M. Derbal a donné, par ailleurs, des instructions aux responsables de l'Algérienne des eaux et de l'Office national d'assainissement pour arrêter un programme de transfert de gestion locale de ces secteurs des communes à ces deux entreprises, au plus tard en 2026, en vue de garantir une gestion souple des réseaux.